

# COI Focus

## MALI

### Situation sécuritaire

14 février 2020 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original : français

#### DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et il a été rédigé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Liste des sigles utilisés.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Introduction .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>1. Bref historique .....</b>  | <b>7</b>  |
| <b>2. Etat actuel du conflit .....</b>   | <b>8</b>  |
| 2.1. Développements politiques .....   | 8         |
| 2.2. Suivi de l'Accord de paix .....   | 10        |
| 2.3. Situation sécuritaire .....   | 13        |
| <b>3. Parties en présence .....</b>  | <b>15</b> |
| 3.1. Armée malienne .....  | 15        |
| 3.2. Forces internationales .....  | 16        |
| 3.2.1. MINUSMA .....   | 16        |
| 3.2.2. Opération Barkhane .....  | 16        |
| 3.3. Groupes armés .....   | 17        |
| 3.3.1. Groupes armés signataires de l'Accord de paix .....                         | 17        |
| 3.3.2. Groupes terroristes .....   | 19        |
| 3.3.3. Groupes d'autodéfense.....  | 21        |
| <b>4. Typologie de la violence .....</b>   | <b>21</b> |
| 4.1. Attaques asymétriques .....   | 22        |
| 4.2. Violences intercommunautaires .....   | 23        |
| 4.3. Combats entre groupes armés signataires et djihadistes .....                  | 25        |
| 4.4. Combats entre groupes armés signataires.....                                  | 26        |
| 4.5. Criminalité et banditisme .....   | 26        |
| 4.6. Violations des droits de l'homme.....   | 27        |
| 4.6.1. Violations commises par les groupes d'autodéfense .....                     | 29        |
| 4.6.2. Violations commises par les groupes djihadistes .....                       | 30        |
| 4.6.3. Violations commises par les groupes armés signataires .....                 | 31        |
| 4.6.4. Violations commises par les forces de défense et de sécurité (FAMA) .....   | 32        |
| <b>5. Cibles de la violence .....</b>  | <b>32</b> |
| 5.1. Civils .....  | 32        |
| 5.2. Forces internationales et nationales .....                                    | 33        |
| 5.3. Groupes armés signataires de l'Accord de paix .....                           | 34        |
| <b>6. Répartition géographique.....</b>  | <b>34</b> |
| 6.1. Nord .....  | 37        |
| 6.2. Centre .....  | 37        |
| 6.3. Sud .....   | 38        |
| <b>7. Déplacements de population .....</b>   | <b>39</b> |
| <b>8. Impact de la violence sur la vie quotidienne .....</b>                       | <b>41</b> |
| 8.1. Services de maintien de l'ordre et possibilité de protection des civils ..... | 41        |
| 8.2. Accès aux denrées de base .....   | 42        |
| 8.3. Accès à une aide médicale .....   | 42        |
| 8.4. Accès aux services publics .....  | 43        |
| 8.5. Liberté de mouvement et sécurité sur les axes routiers .....                  | 43        |
| 8.6. Accès à l'aide humanitaire .....  | 44        |
| 8.7. Présence d'organisations humanitaires internationales.....                    | 46        |
| <b>Résumé .....</b>  | <b>48</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>   | <b>50</b> |

## Liste des sigles utilisés

|        |   |
|--------|---|
| ACCORD | Austrian Centre for Country of Origin and Asylum Research and Documentation |
| ACLED  | Armed Conflict Location & Event Data Project                                |
| AFP    | Agence France-Presse  |
| AMDH   | Association malienne des droits de l'homme                                  |
| AQMI   | Al-Qaida au Maghreb islamique   |
| ASS    | Alliance pour le salut du Sahel   |
| BBC    | British Broadcasting Corporation  |
| CEDEAO | Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest                     |
| CJA2   | Congrès pour la justice dans l'Azawad                                       |
| CMA    | Coordination des mouvements de l'Azawad                                     |
| CME    | Coordination des mouvements de l'Entente                                    |
| CMFPR  | Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance            |
| CPA    | Coalition du peuple pour l'Azawad   |
| CSA    | Comité de suivi de l'accord   |
| DDR    | Désarmement, démobilisation et réintégration                                |
| DGSE   | Direction générale de la sécurité d'Etat                                    |
| DNI    | Dialogue national inclusif  |
| DW     | Deutsche Welle  |
| EI     | Etat islamique  |
| EIGS   | Etat islamique dans le Grand Sahara   |
| EUTM   | European Union Training Mission   |
| FAMA   | Forces armées maliennes   |
| FIDH   | Fédération internationale des ligues des droits de l'homme                  |
| FLM    | Front de libération du Macina   |
| FPA    | Front populaire de l'Azawad   |
| GATIA  | Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés                               |
| GFP    | Global Fire Power   |
| GRIP   | Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité             |
| GSIM   | Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans                                |
| HCR    | Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés                       |
| HCUA   | Haut conseil pour l'unité de l'Azawad                                       |
| HRW    | Human Rights Watch  |
| IBK    | Ibrahim Boubacar Keita  |

---

|         |  |
|---------|--|
| ICG     | International Crisis Group   |
| MAA     | Mouvement arabe de l’Azawad  |
| MINUSMA | Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali |
| MISMA   | Mission internationale de soutien au Mali  |
| MNLA    | Mouvement national de libération de l’Azawad   |
| MOC     | Mécanisme opérationnel de coordination   |
| MPSA    | Mouvement populaire pour le salut de l’Azawad  |
| MSA     | Mouvement pour le salut de l’Azawad  |
| MSA2    | Mouvement pour le salut de l’Azawad  |
| MSF     | Médecins sans frontières   |
| MUJAO   | Mouvement pour l’unification et le jihad en Afrique de l’Ouest                       |
| OCHA    | United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs                   |
| OMS     | Organisation mondiale de la santé  |
| ONG     | Organisation non gouvernementale   |
| ONU     | Organisation des Nations unies   |
| PDI     | Personnes déplacées internes   |
| RFI     | Radio France internationale  |
| RPM     | Rassemblement pour le Mali   |
| SEM     | Secrétariat d’Etat aux migrations  |
| SG-NU   | Secrétaire général au Conseil de sécurité des Nations unies                          |
| UE      | Union européenne   |
| UNICEF  | United Nations International Children’s Emergency Fund                               |
| USDOS   | United States Department of State  |
| VOA     | Voice of America   |



Carte administrative du Mali<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup> Wikimedia, s.d., [url](#)

<sup>2</sup> Jusqu'en 2012, le Mali était constitué de huit régions administratives. Deux nouvelles régions sont créées au nord du pays en 2012 : Taoudénit qui faisait auparavant partie de la région de Tombouctou, et Ménaka qui faisait partie de la région de Gao. Voir : Confédération suisse, SEM, 14/03/2016, [url](#)

## Introduction

La présente recherche dresse un état des lieux de la situation sécuritaire au Mali. Elle porte sur la période allant du 1er juillet 2019 au 15 janvier 2020.

Ce document met à jour un COI Focus daté du 26 juillet 2019. Les recherches pour cette actualisation ont été clôturées le 15 janvier 2020.

L'analyse se compose de huit chapitres. Le premier constitue un bref rappel historique du contexte général et des événements qui se sont déroulés au Mali à partir de 2012. La situation politique et sécuritaire est abordée dans le deuxième chapitre. Les parties en présence - forces armées nationales et internationales et groupes armés - sont passées en revue dans le troisième chapitre. Une description de la violence (typologie et cibles) est reprise aux chapitres quatre et cinq. La répartition géographique de la violence, les déplacements de population consécutifs à celle-ci et les conséquences sur la vie quotidienne font l'objet des trois derniers chapitres.

Le Cedoca utilise comme source principale dans ce document les rapports publiés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité des Nations unies. Il sera désigné dans la présente recherche par l'acronyme SG-NU. Pour la rédaction de ce COI Focus, le Cedoca s'est appuyé aussi sur des rapports d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales actives dans la défense des droits de l'homme telles que Human Right Watch (HRW) et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et d'ONG internationales impliquées dans la prévention et la résolution des conflits armés comme International Crisis Group (ICG). Le Cedoca a également consulté la presse internationale et nationale.

À l'instar de sources telles que les Nations unies, le Cedoca fait la distinction entre les groupes armés qui ont signé l'Accord de paix et les groupes non signataires. Pour désigner cette deuxième catégorie, le Cedoca utilise les termes de groupes terroristes, djihadistes ou encore groupes islamistes.

Les conditions de sécurité au Mali font l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place devaient se produire, le présent COI Focus serait mis à jour le plus rapidement possible.

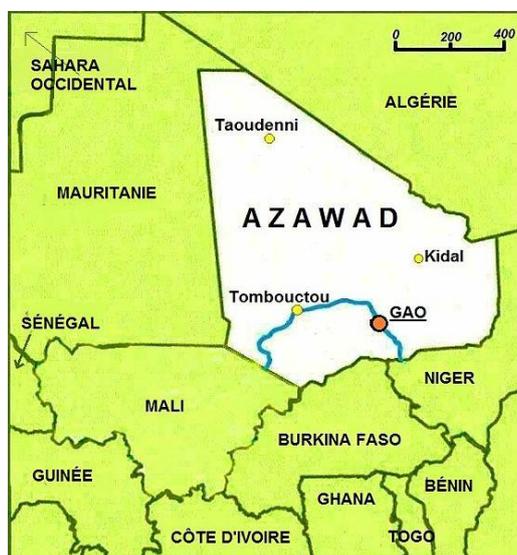
Le Cedoca propose ici une synthèse des principaux faits en vue de faciliter la compréhension du conflit au Mali et de ses récents développements. Le relevé des incidents figurant dans ce COI Focus ne prétend pas à l'exhaustivité, il vise uniquement à illustrer les différents types de violence.

## 1. Bref historique

Le conflit au Mali débute en janvier 2012 lorsque des rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), soutenus par des groupes islamistes, se soulèvent contre le gouvernement central de Bamako pour obtenir leur indépendance<sup>3</sup>.

En mars 2012, des officiers de l'armée renversent le président Amadou Toumani Touré au motif qu'il a été incapable d'endiguer la rébellion touareg<sup>4</sup>. Face à la pression internationale, les putschistes acceptent, dans le courant de la même année, de remettre le pouvoir à un gouvernement de transition<sup>5</sup>.

Quinze jours après le coup d'état militaire contre le régime du président Touré, le MNLA proclame l'indépendance de l'état de l'Azawad, terme sous lequel les touareg désignent un vaste territoire au Nord-Mali, considéré comme le berceau naturel des Touareg<sup>6</sup>.



Carte de l'Azawad<sup>7</sup>

Pendant ce temps, les rebelles touareg, aidés par les groupes djihadistes Ansar Dine, le Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) s'emparent des grandes villes du nord du pays (Kidal, Gao, Tombouctou). Par la suite, ces groupes terroristes supplantent en partie les rebelles touareg<sup>8</sup>. Pour arrêter leur progression, la France lance, à la demande du gouvernement malien, l'opération Serval en janvier 2013, <sup>9</sup>. A la même époque, la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) sous conduite de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se déploie au nord du Mali. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) prend le relais en juillet 2013<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 8, [url](#)

<sup>4</sup> FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 4, [url](#)

<sup>5</sup> GRIP, 18/04/2012, [url](#)

<sup>6</sup> France 24, 06/04/2012, [url](#)

<sup>7</sup> Auteur Mihai mad via Wikipedia, 09/04/2012, [url](#)

<sup>8</sup> FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 5, [url](#) ; Jeune Afrique (Grogga-Bada M.), 04/07/2012, [url](#) ; Jeune Afrique, 08/06/2012, [url](#) ; RFI, 12/07/2012, [url](#)

<sup>9</sup> RFI (Chanda T.), 23/07/2013, [url](#)

<sup>10</sup> RFI (Chanda T.), 23/07/2013, [url](#)

En juin 2013, le gouvernement de transition signe avec deux organisations touareg, le MNLA et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), un « accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali », aussi appelé accord de Ouagadougou<sup>11</sup>. Ibrahim Boubacar Keïta (IBK)<sup>12</sup> est élu président de la République le 11 août 2013<sup>13</sup>. Le nouveau gouvernement rétablit progressivement son autorité dans le nord et poursuit le dialogue avec les rebelles<sup>14</sup>.

En 2014, des négociations entre le gouvernement malien et les groupes non terroristes sont conduites par l'Algérie avec l'appui de la communauté internationale et des Nations unies. En mai-juin 2015, elles débouchent sur la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali<sup>15,16</sup> entre le gouvernement, une coalition de groupes armés pro-gouvernementaux, couramment appelée la Plateforme, et l'ex-rébellion à dominante touareg regroupée dans la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), dénommée la Coordination<sup>17</sup>.

Les islamistes qui s'étaient emparés des régions du nord du Mali en 2012 ont été exclus de l'Accord de paix<sup>18</sup>. Dispersés au nord suite à l'intervention militaire française de 2013, ils se sont progressivement reconstitués et implantés au centre du Mali<sup>19</sup>. A partir de 2015, leurs attaques visent le centre et aussi le sud du pays<sup>20</sup>.

Entre 2015 et 2017, en dépit de l'Accord de paix qu'ils ont signé, les groupes armés de la Plateforme et de la Coordination s'affrontent régulièrement pour le contrôle de la ville de Kidal. Les belligérants signent une trêve le 22 août 2017<sup>21</sup>. Un second cessez-le-feu intervient le 10 septembre 2017 suivi d'une nouvelle trêve pour la cessation définitive des hostilités le 20 septembre 2017<sup>22</sup>.

## 2. Etat actuel du conflit

### 2.1. Développements politiques

Des élections présidentielles ont eu lieu le 12 août 2018 et le président IBK a été réélu pour un deuxième mandat de cinq ans<sup>23</sup>. Suite à une motion de censure déposée par des députés de l'opposition et de la majorité, le Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, a démissionné avec l'ensemble de son gouvernement le 18 avril 2019<sup>24</sup>. Le 22 avril 2019, Boubou Cissé, ancien ministre de l'Economie et des Finances, a été désigné Premier ministre et a formé, début mai, un nouveau gouvernement<sup>25</sup>.

Lors d'un déplacement dans le centre du pays début juillet 2019, le Premier ministre Boubou Cissé a annoncé le déploiement de 3.600 militaires supplémentaires dans la région de Mopti, afin d'assurer la

<sup>11</sup> RFI, 18/06/2013, [url](#)

<sup>12</sup> Le président malien est souvent désigné sous l'acronyme « IBK »

<sup>13</sup> Le Figaro, 15/08/2013, [url](#)

<sup>14</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 8, [url](#)

<sup>15</sup> Le titre complet est « Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger » : Gouvernement de la République du Mali, 15/05/2015, [url](#)

<sup>16</sup> Le Cedoca utilisera le terme « Accord de paix » dans l'ensemble de ce document

<sup>17</sup> RFI, 20/06/2015, [url](#) ; Jeune Afrique (Mihoubi S.), 20/06/2016, [url](#)

<sup>18</sup> RFI (Jouve A.), 24/03/2016, [url](#)

<sup>19</sup> VOA, 05/05/2018, [url](#)

<sup>20</sup> Le Monde, 27/01/2018, [url](#) ; Jeune Afrique, 20/05/2019, [url](#)

<sup>21</sup> Jeune Afrique, 12/07/2017, [url](#) ; BBC, 07/07/2017, [url](#) ; Jeune Afrique, 24/08/2017, [url](#)

<sup>22</sup> Le Républicain via aBamako, 24/08/2017, [url](#) ; Liberté Algérie (Benyoub D.), 10/09/2017, [url](#)

<sup>23</sup> La Libre, 16/08/2018, [url](#)

<sup>24</sup> France 24, 19/04/2019, [url](#)

<sup>25</sup> Jeune Afrique, 05/05/2019, [url](#)

sécurité de la population, selon Radio France internationale (RFI) et le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)<sup>26</sup>. Le rapport du SG-NU du 1<sup>er</sup> octobre 2019 avance le chiffre de 3.000 militaires déployés dans le centre du pays<sup>27</sup>.

Selon ce même rapport, le gouvernement a redoublé d'efforts pour prévenir l'intensification de la violence intercommunautaire et rétablir l'autorité et les services sociaux de l'Etat. Boubou Cissé a créé un « cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali » ayant pour but d'assurer la coordination stratégique et politique des mesures d'apaisement. L'ancien président malien, Dioncounda Traoré, a été désigné haut-représentant pour le centre du Mali<sup>28</sup>.

En juillet 2019, des délégations parlementaires ont visité les régions du centre et du nord du Mali et se sont entretenues avec les autorités locales, les groupes armés signataires et la société civile. Lors de la visite des députés à Kidal, le 17 juillet, les partisans du MNLA ont exprimé leurs divergences sur le statut de la région. Des manifestants ont scandé « Vive l'Azawad », détruit les symboles de l'Etat et brûlé le drapeau malien<sup>29</sup>.

Le président malien a promulgué le 24 juillet 2019 la loi n°42 portant loi d'Entente nationale, qui institue une journée du pardon national, une semaine de réconciliation nationale mais aussi l'exonération des poursuites pénales à l'égard des membres des groupes signataires de l'Accord de paix ayant cessé leurs actions depuis le 20 juin 2015<sup>30</sup>.

Début juillet 2019, les chefs coutumiers et la société civile ont organisé à Sissoko, entre les autorités centrales et locales, des concertations portant sur la sécurité des régions du centre du pays. À la suite de ce dialogue, les communautés du centre du Mali ont signé, le 25 juillet 2019, un accord de paix afin de mettre fin à la violence intracommunautaire<sup>31</sup>. Un accord de paix similaire a été signé pour la région de Djenne le 1<sup>er</sup> août 2019 entre les communautés samogo, peul, dogon et bozo<sup>32</sup>.

Début septembre 2019, la presse rapporte une colère généralisée et un mouvement social qui ont traversé tout le pays suite à l'état de dégradation des routes<sup>33</sup>. Des manifestations ont commencé dans le nord et se sont étendues dans l'ouest et le sud du pays. La presse note que, face aux protestations, le gouvernement s'est engagé à entamer des travaux<sup>34</sup>.

Le 7 septembre 2019, l'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique (HCI), a lancé à Bamako un mouvement politico-religieux portant le nom de Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS). Le mouvement se montre critique envers la corruption et le gouvernement actuel et tente de rassembler toutes les associations de jeunes musulmans autour des principes et valeurs de l'Islam<sup>35</sup>. RFI rapporte dans un article du 8 septembre 2019 que, lors du lancement de son mouvement, Mahmoud Dicko a été accueilli par 4.000 personnes parmi lesquelles des députés de la majorité et de l'opposition<sup>36</sup>.

Plusieurs associations ont manifesté le 13 septembre 2019 à Bamako et ont demandé la démission du Premier ministre, affichant leur soutien à la milice dogon Dan Nan Ambassagou<sup>37</sup>. Ce groupe

<sup>26</sup> RFI, 06/07/2019, [url](#) ; GRIP, 10/10/2019, [url](#)

<sup>27</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 2, [url](#)

<sup>28</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 2, [url](#)

<sup>29</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 2, [url](#) ; GRIP, 10/10/2019, [url](#) ; RFI, 19/07/2019, [url](#)

<sup>30</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 2, [url](#)

<sup>31</sup> Actualité ouest-africaine, 07/08/2019, [url](#)

<sup>32</sup> Région de Mopti, Mali, 01/08/2019, [url](#) ; HD, 02/08/2019, [url](#) ; HD, 02/08/2019, [url](#)

<sup>33</sup> Afrique Confidentielle, 11/09/2019, [url](#) ; Maliactu, 16/09/2019, [url](#) ; RFI, 11/09/2019, [url](#) ; Jeune Afrique 09/09/2019, [url](#)

<sup>34</sup> RFI, 30/08/2019, [url](#)

<sup>35</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 2, [url](#)

<sup>36</sup> RFI, 08/09/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, [url](#)

<sup>37</sup> RFI, 13/09/2019, [url](#)

d'autodéfense a été créé en décembre 2016 et avait pour mission de protéger la communauté dogon contre les attaques des djihadistes. Le gouvernement avait promis sa dissolution en raison de son implication dans le massacre de civils peul dans le centre du Mali en mars 2019 mais cette milice est toujours active selon les représentants des Nations unies<sup>38</sup>.

Un Dialogue national inclusif (DNI) a débuté le 7 octobre 2019<sup>39</sup> au niveau local, régional, dans les districts, ainsi qu'au niveau de la diaspora et s'est achevé au niveau national le 22 décembre de la même année. Le DNI qui tentait de réunir autour de la table la société civile, l'opposition et les groupes armés afin de trouver une solution à la crise sécuritaire au Mali, a été boycotté par l'opposition qui a dénoncé une mise en scène<sup>40</sup>. Ces rencontres ont débouché sur quatre résolutions : l'organisation des élections législatives avant mai 2020, un referendum suivi d'un projet d'une nouvelle Constitution, la relecture des certains articles de l'Accord de paix et la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour installer la paix dans le pays<sup>41</sup>. Le président IBK avait déclaré que ces résolutions devaient être mises en œuvre par un mécanisme de suivi et d'évaluation indépendant<sup>42</sup>.

Les manifestations contre l'intervention des troupes françaises au Mali se sont multipliées à la fin de l'année 2019, surtout après la mort de plus d'une quarantaine de soldats maliens, lors des attaques du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> octobre 2019 tout près de la frontière avec le Burkina Faso. La presse consultée fait état d'un « sentiment anti-français » qui commence à gagner du terrain<sup>43</sup>. Le 10 janvier 2020, une nouvelle manifestation a eu lieu à Bamako et a rassemblé près de 1.000 personnes qui ont brûlé le drapeau français et scandé « À bas la France ! »<sup>44</sup>.

Deux membres de la Coordination, le HCUA et le MNLA, ont tenu leur congrès à Kidal, respectivement en octobre et en décembre 2019. Le HCUA a demandé aux acteurs qui partageaient ses objectifs de se rallier en une plateforme politique commune pour représenter le nord du Mali<sup>45</sup>.

Le MNLA a critiqué le gouvernement pour l'application de l'Accord de paix et réaffirmé ses orientations politiques et militaires. Lors de ce dernier congrès, les affirmations du représentant de la MINUSMA ont été interprétées par le gouvernement comme une remise en cause de la souveraineté du Mali. Ce dernier a été, malgré ses explications, considéré comme *persona non grata* et a été forcé de quitter le pays<sup>46</sup>.

## 2.2. Suivi de l'Accord de paix

Un plan actualisé pour l'application de l'Accord de paix a été adopté le 15 juillet 2019 au cours de la 36<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité de suivi de l'accord (CSA), l'organe chargé du suivi et de la mise en œuvre de l'Accord de paix<sup>47</sup>.

Dans son rapport paru en octobre 2019, le SG-NU constate que l'application de l'Accord de paix s'est poursuivie « lentement » mais il relève aussi des progrès notamment en ce qui concerne les mesures de défense et de sécurité. Aussi, deux projets de loi ont été adoptés le 24 juillet 2019 par l'Assemblée nationale, l'un visant la création de zones de développement au Mali et l'autre définissant les rôles et

<sup>38</sup> RFI, 24/03/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 10, [url](#)

<sup>39</sup> Jeune Afrique, 12/10/2019, [url](#)

<sup>40</sup> Jeune Afrique, 12/10/2019, [url](#) ; TV5Monde, 15/12/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 10/10/2019, [url](#)

<sup>41</sup> MaliJet, 08/01/2020, [url](#)

<sup>42</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 2, [url](#)

<sup>43</sup> Le Point, 11/10/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 03/12/2019, [url](#) ; Orient XXI, 14/11/2019, [url](#)

<sup>44</sup> Le Monde, 11/01/2020, [url](#)

<sup>45</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 2, [url](#)

<sup>46</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 2, [url](#)

<sup>47</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 5, [url](#)

responsabilités des cinq administrations provisoires du nord ainsi que les mécanismes de contrôle des dépenses<sup>48</sup>.

Toutefois, selon le même rapport, les divergences entre les mouvements signataires de l'Accord de paix de 2015 ralentissent sa mise en application. Ces divergences portent notamment sur la réforme concernant la décentralisation, la réforme du secteur de la sécurité, du développement économique et des mesures de justice et de réconciliation<sup>49</sup>.

Selon le rapport, le climat d'insécurité qui persiste au nord et au centre du pays a entraîné une diminution du nombre d'administrateurs civils<sup>50</sup> présents dans ces régions : seuls 27% des postes d'administrateurs civils y étaient occupés, contre 31% auparavant. La difficulté de rétablir et d'étendre l'autorité de l'État dans le nord et le centre affaiblit la confiance des populations locales dans l'État et entrave la prestation des services sociaux de base<sup>51</sup>.

Les compétences du Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ont été étendues par une loi promulguée par le président malien le 24 juillet 2019. Cette unité chargée de poursuivre les auteurs d'attaques à grande échelle pourra dorénavant enquêter sur les crimes de guerre, génocides et crimes contre l'humanité<sup>52</sup>.

En 2018, le Centre Carter, une ONG américaine fondée par l'ancien président Jimmy Carter pour promouvoir la paix dans le monde, a été désigné Observateur indépendant de la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015. Un rapport paru en septembre 2019 et couvrant la période entre mai et août 2019 parle d'une reprise de la violence, pour la première fois depuis septembre 2017, entre les partis signataires de l'Accord<sup>53</sup>. Le rapport du SG-NU d'octobre 2019 mentionne également des tensions persistantes entre la CMA et des Daoussahak affiliés au Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) qui ont dégénéré en affrontements violents le 24 juin 2019<sup>54</sup>. La source évoque par ailleurs des tensions en juillet 2019 entre les tribus arabes Tormouz et Oulad Ich qui se sont intensifiées à Lerneb, près de la frontière avec la Mauritanie. Les affrontements entre les deux tribus se sont soldés par douze morts, selon RFI<sup>55</sup>. D'après le SG-NU (octobre 2019), d'autres tensions sont restées « palpables » entre la CMA et la Plateforme suite à l'expansion de la présence de la CMA<sup>56</sup>.

En janvier 2020, un rapport du Centre Carter évaluant l'année 2019 relève qu'en fin d'année, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix était « à son point le plus bas » et ce, depuis janvier 2018. Selon la même source, il y a eu une stagnation et parfois des régressions en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de paix. « L'état actuel de l'Accord est le résultat des échecs des Parties maliennes, dû surtout à un manque de leadership et de confiance mutuelle », précise encore le Centre Carter. Selon l'Observateur indépendant, les hésitations et divergences tant du côté des autorités maliennes que de celui des mouvements politiques et armées ont freiné l'exécution des engagements<sup>57</sup>.

Le Centre Carter observe une régression de 10 % en 2019 par rapport à l'année précédente en ce qui concerne la mise en œuvre des engagements concernant la justice, la réconciliation et les questions humanitaires. Des retards ont été également constatés au niveau des réformes politiques et institutionnelles, de la sécurité et du développement socio-économique et culturel<sup>58</sup>.

<sup>48</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 4, [url](#)

<sup>49</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 16, [url](#)

<sup>50</sup> Les administrateurs civils sont les représentants de l'État

<sup>51</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 4, p. 17 [url](#)

<sup>52</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 4, [url](#)

<sup>53</sup> The Carter Center, 16/09/2019, [url](#)

<sup>54</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

<sup>55</sup> RFI, 27/10/2019, [url](#)

<sup>56</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#) ; RFI, 27/10/2019, [url](#) ; RFI, 30/07/2019, [url](#)

<sup>57</sup> The Carter Center, 21/01/2020, [url](#)

<sup>58</sup> The Carter Center, 21/01/2020, [url](#)

Dans son rapport du 26 mars 2019, le SG-NU mentionne l'identification de 33.000 combattants appartenant aux différents groupes armés remplissant les conditions requises par le processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) prévu par l'Accord de paix de 2015, ainsi que la création d'un ministère chargé de coordonner la mise en œuvre de l'Accord de paix<sup>59</sup>. D'après des informations communiquées le 7 juin 2019 par France24, le programme de DDR qui a démarré fin 2018 a permis d'intégrer près de 1.500 anciens combattants au sein de l'armée<sup>60</sup>. Le rapport de l'ONU d'octobre 2019 précise que la MINUSMA avait transporté 1.448 anciens combattants relevant du mécanisme opérationnel de coordination vers des centres de formation des forces armées nationales avant leur redéploiement dans les unités de l'armée malienne<sup>61</sup>. Selon le rapport du 30 décembre 2019 du SG-NU, à la fin de l'année, 1.330 anciens combattants ont finalement rejoint les forces armées et la garde nationale et seront redéployés dans le nord du pays<sup>62</sup>.

Le SG-NU précise encore que 668 anciens déserteurs qui avaient rejoint des groupes armés en 2012 ont réintégré leurs unités au sein des Forces armées maliennes (FAMA) en conservant leur grade, conformément aux dispositions de l'Accord<sup>63</sup>.

<sup>59</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 4, [url](#)

<sup>60</sup> France 24, 07/06/2019, [url](#)

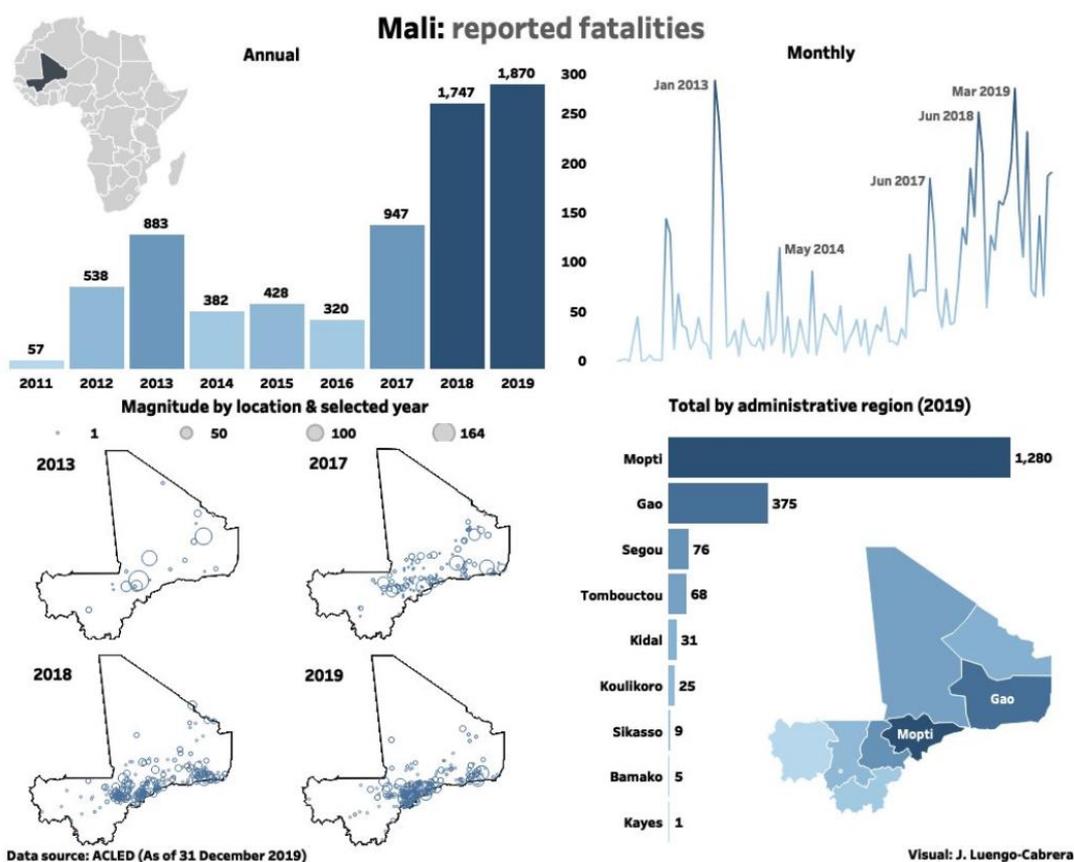
<sup>61</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 9, [url](#)

<sup>62</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 6, [url](#)

<sup>63</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 9, [url](#)

### 2.3. Situation sécuritaire

L'année 2019 apparaît selon les statistiques reproduites ci-dessous, la plus meurtrière depuis le début de la crise sécuritaire, en 2012. D'après les données en provenance de l'ONG américaine Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), qui collecte, analyse et cartographie des informations sur les conflits dans le monde, 1.870 morts ont été enregistrés suite aux conflits au Mali en 2019. Le chiffre est en légère hausse par rapport à 2018 (1.747 victimes) et double par rapport à 2017 lorsque 947 victimes avaient été rapportées par la même source. Chercheur pour l'ICG, José Luengo-Cabrera a compilé dans les graphiques repris ci-dessous des données en provenance d'ACLED. Il montre que la région de Mopti, au centre, est la plus touchée, suivie de la région de Gao dans le nord<sup>64</sup>.



Répartition des victimes dans les conflits au Mali selon les données ACLED compilées par José Luengo-Cabrera<sup>65</sup>

Durant les six derniers mois de 2019, l'ONU a recensé un total de 600 attaques qui ont fait 567 morts parmi les civils, plus de 30 blessés et plus de 150 personnes enlevées<sup>66</sup>.

Les deux rapports publiés en octobre et décembre 2019 par le SG-NU sur la situation au Mali montrent que l'état de la sécurité demeure très préoccupant tant au nord que dans le centre du pays. Les raisons en sont l'intensification de l'activité des groupes extrémistes violents et les nombreuses violences intercommunautaires. A Gao, au nord, certains interlocuteurs du SG-NU estiment la situation

<sup>64</sup> José Luengo-Cabrera @J\_LuengoCabrera, 14/01/2020, [url](#)

<sup>65</sup> José Luengo-Cabrera @J\_LuengoCabrera, 14/01/2020, [url](#)

<sup>66</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 10, [url](#)

sécuritaire à ce point dégradée qu'ils la comparent à celle de 2012. Dans le centre du pays, les rapports onusiens mettent l'accent sur la présence des milices d'autodéfense qui refusent de déposer leur armes sous prétexte qu'elles sont les seules à pouvoir assurer la protection dans les zones où l'État est absent et où les groupes terroristes prolifèrent<sup>67</sup>.

La dégradation de la situation sécuritaire au Mali et dans la région du Sahel observée dans les trois derniers mois de 2019 est « alarmante » selon le SG-NU. D'après cette source, les attaques contre les forces armées maliennes et internationales se sont poursuivies « sans relâche » tandis que les groupes terroristes n'ont cessé de gagner du terrain<sup>68</sup>.

Quant à la situation des droits humains, HRW rapporte qu'elle s'est dégradée en 2019, des centaines de civils ayant été tués lors de conflits intercommunautaires et d'attaques lancées par les groupes terroristes au nord et au centre du pays. D'après cette organisation, « [c]es groupes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique (EI) ont ciblé les services de sécurité maliens, les soldats de maintien de la paix, les forces internationales et, de plus en plus, les civils »<sup>69</sup>.

L'état d'urgence, en vigueur pratiquement sans interruption depuis l'attentat djihadiste contre un hôtel de Bamako en novembre 2015, a été reconduit pour un an à compter du 31 octobre 2019. Selon un article de la BBC d'octobre 2019, l'état d'urgence accroît les possibilités d'intervention des forces de sécurité « en matière de fouilles et de restrictions de circulation et de rassemblements »<sup>70</sup>.

Un programme de désarmement volontaire et de démantèlement des groupes d'autodéfense a été lancé le 11 octobre 2019 par le Premier ministre, Boubou Cissé. Jusqu'à fin décembre 2019, 352 combattants sur 3.387 (visés au total par le programme) ont adhéré à ce processus qui cherche également à prévenir le recrutement des jeunes par les groupes extrémistes<sup>71</sup>.

Un sommet tenu à Pau, dans le sud de la France, a réuni le 13 janvier 2020 les chefs d'État du « G5 Sahel »<sup>72</sup> (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). À l'issue de ce sommet, un renfort des troupes françaises de la mission Barkhane (4.500 militaires) comptant 220 militaires a été annoncé, ainsi qu'une action militaire concentrée sur la zone où sont survenues la plupart des attaques djihadistes, appelée aussi zone « des trois frontières » (Mali, Niger et Burkina Faso)<sup>73</sup>.

<sup>67</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 2, [url](#)

<sup>68</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 16, [url](#)

<sup>69</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

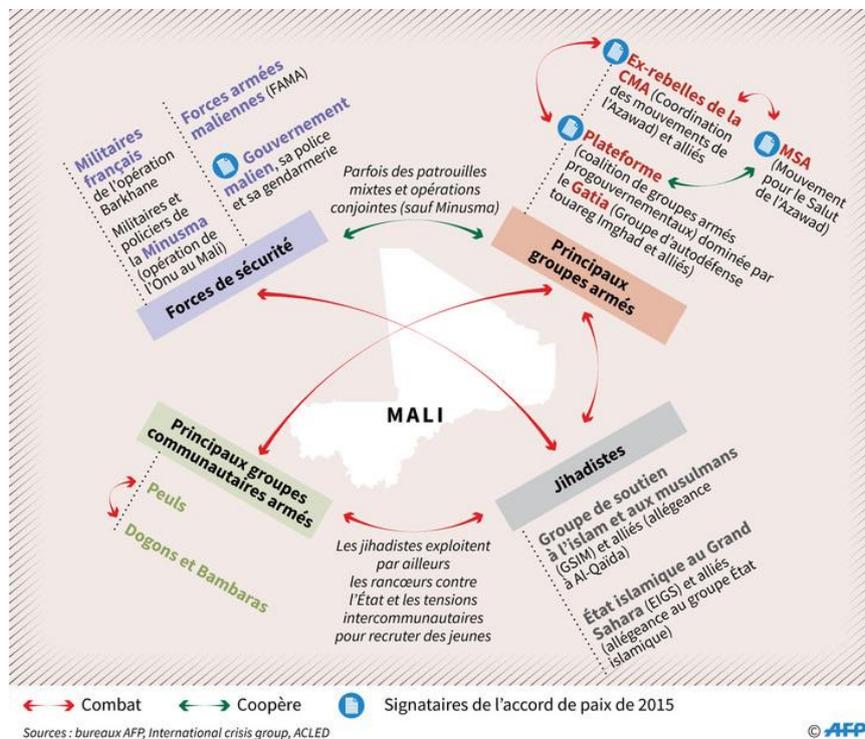
<sup>70</sup> BBC, 17/10/2019, [url](#)

<sup>71</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, p. 3, 30/12/2019, [url](#)

<sup>72</sup> Groupe de cinq pays du Sahel créé le 16 février 2014 : g5sahel.org, 29/09/2015, [url](#)

<sup>73</sup> La Libre, 14/01/2020, [url](#)

### 3. Parties en présence



Principaux acteurs du conflit au Mali<sup>74</sup>

#### 3.1. Armée malienne

Les forces armées maliennes (FAMA) sont constituées de 13.000 hommes, selon des chiffres avancés par les autorités françaises en 2018 et rapportés par la presse<sup>75</sup>.

Global Fire Power (GFP), un site Internet américain spécialisé dans le domaine militaire, a publié en 2019 un classement annuel des puissances militaires modernes dans le monde. L'armée malienne y est considérée comme la deuxième armée la plus puissante en Afrique de l'Ouest après le Nigéria. Sur 137 pays classés, le Mali se situe à la 99<sup>ème</sup> position, devant le Botswana, le Guatemala et le Cameroun<sup>76</sup>.

La mission de formation de l'Union européenne au Mali (European Union Training Mission in Mali, EUTM Mali) est chargée, depuis le début de sa mission en janvier 2013, de former et de rénover l'armée malienne. En juin 2019, la mission avait assuré la formation de 12.000 hommes<sup>77</sup>.

En mai 2018, l'UE a approuvé le quatrième mandat de l'EUTM Mali pour une durée de deux ans<sup>78</sup>. La mission est composée de 600 membres provenant de 27 pays<sup>79</sup>.

<sup>74</sup> La Croix, 03/08/2018, [url](#)

<sup>75</sup> Mondafrique (Kaba Diané S.), 28/07/2018, [url](#)

<sup>76</sup> Maliweb (Togola M.), 10/03/2019, [url](#)

<sup>77</sup> UE, External Action, 13/06/2019, [url](#)

<sup>78</sup> UE, External action, 22/05/2018, [url](#)

<sup>79</sup> Mondafrique (Kaba Diané S.), 28/07/2018, [url](#)

## 3.2. Forces internationales

### 3.2.1. MINUSMA

La MINUSMA a été établie par la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations unies le 25 avril 2013<sup>80</sup>. Fin juin 2019, le Conseil de sécurité a renouvelé son mandat pour un an, jusqu'au 30 juin 2020<sup>81</sup>.



Localisation des bases militaires de la MINUSMA<sup>82</sup>

En septembre 2018, ses effectifs étaient de 12.231 militaires et 1.728 policiers<sup>83</sup>. En mai 2019, ils sont de 12.935 militaires et 1.738 policiers<sup>84</sup>. D'après des chiffres communiqués par la MINUSMA en octobre 2019, le personnel effectivement déployé au Mali est de 12.647 militaires, 1.753 agents de police et 1.180 civils<sup>85</sup>.

### 3.2.2. Opération Barkhane

La France intervient au Mali depuis janvier 2013, d'abord dans le cadre de l'opération Serval puis, depuis le 1<sup>er</sup> août 2014, de l'opération Barkhane. Celle-ci couvre plusieurs pays (Burkina Faso, Mali,

<sup>80</sup> République française, ministère des Armées, 05/2017, p. 5, [url](#)

<sup>81</sup> DW (Anaki L.), 28/06/2019, [url](#)

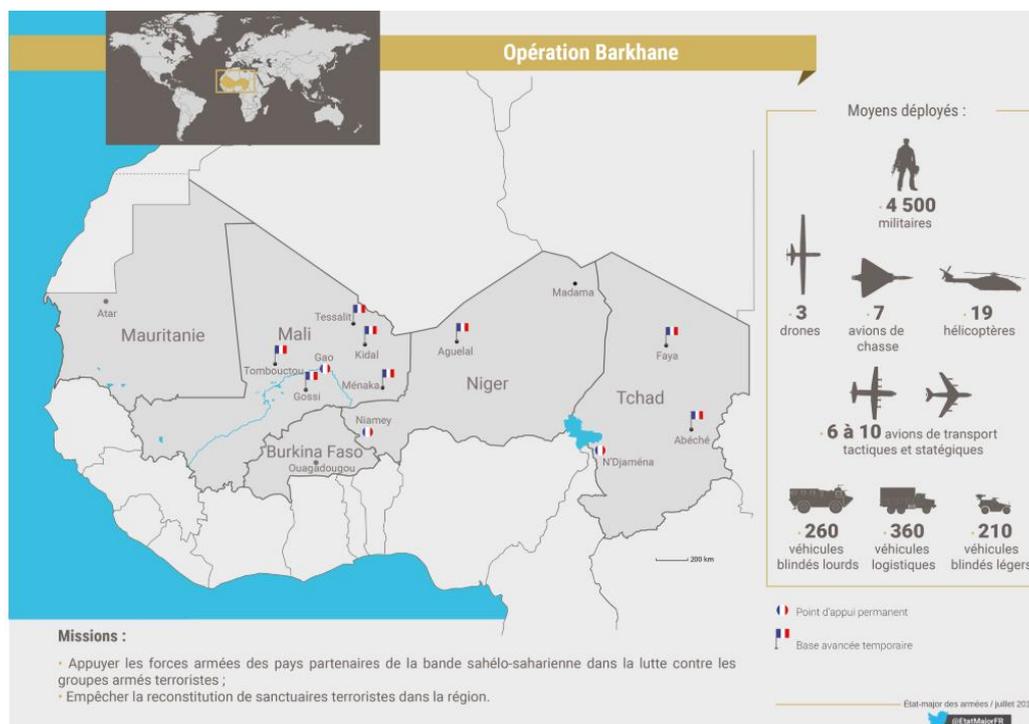
<sup>82</sup> Carte réalisée par le CEDOCA sur base des données de la carte des Nations unies, section de la cartographie, 12/12/2019, [url](#)

<sup>83</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 25/09/2018, p. 14, [url](#)

<sup>84</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 11, [url](#)

<sup>85</sup> MINUSMA, 10/2019, [url](#)

Mauritanie, Niger, Tchad) mais l'épicentre des opérations se situe dans le nord du Mali<sup>86</sup>. Son dispositif militaire s'articule autour des trois bases permanentes : Gao au Mali, Niamey au Niger et N'Djamena au Tchad. Selon le ministère français des Armées, cette force constituée de 4.500 militaires coordonne la lutte sur les frontières menée par les armées des pays du G5 contre les terroristes<sup>87</sup>.



Effectifs et missions de l'opération Barkhane<sup>88</sup>

En 2018, environ 2.500 militaires ont conduit des opérations de contreterrorisme avec les FAMA dans le nord du Mali, selon le rapport annuel du département d'Etat américain paru en mars 2019<sup>89</sup>.

### 3.3. Groupes armés

#### 3.3.1. Groupes armés signataires de l'Accord de paix

Depuis la mi-juin 2014, les mouvements qui participent aux négociations de sortie du conflit avec le gouvernement malien sont scindés en deux groupes. Les « mouvements politico-militaires de la plateforme d'Alger du 14 juin 2014 », connus sous le nom de Plateforme, sont une coalition de groupes armés pro-gouvernementaux. Les mouvements autonomistes anti-Bamako se sont rassemblés dans la Coordination des mouvements de l'Azawad, ex-rébellion majoritairement touareg, dénommée Coordination<sup>90</sup>.

<sup>86</sup> Jeune Afrique, 19/05/2017, [url](#) ; Mondafrique (Kaba Diané S.), 28/07/2018, [url](#)

<sup>87</sup> République française, ministère des Armées, 02/2019, p. 14, [url](#)

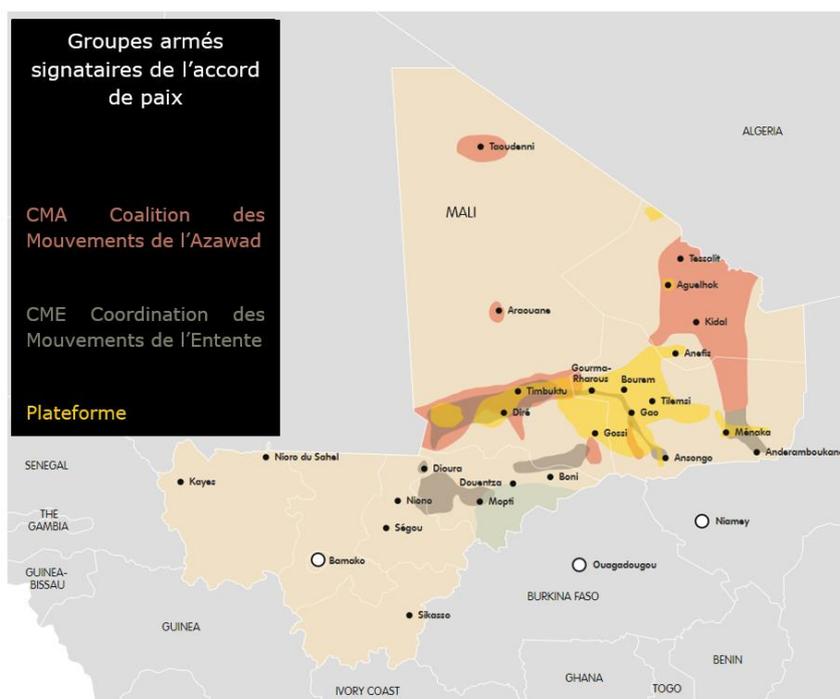
<sup>88</sup> République française, ministère des Armées, 26/11/2019, [url](#)

<sup>89</sup> USDOS, 13/03/2019, [url](#)

<sup>90</sup> Confédération suisse, SEM, 07/09/2015, p. 12, [url](#)

Les principaux groupes qui font partie de la Plateforme sont la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CMFPR), le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA), le Groupe d'autodéfense touareg Imghads et alliés (GATIA) et le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA)<sup>91</sup>. Les groupes qui font partie de la Coordination sont le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), une dissidence du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA dissident), et la CMFPR II qui est une aile dissidente de la CMFPR<sup>92</sup>.

Le 11 novembre 2017, des dissidents de la Coordination et de la Plateforme établissent la Coordination des mouvements de l'Entente (CME), une troisième coalition de groupes armés maliens qui réclame son inclusion dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015. Cette coalition est composée du Congrès pour la justice dans l'Azawad (CJA2), de la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA), du Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), du Front populaire de l'Azawad (FPA) et du Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad (MPSA)<sup>93</sup>. Les mouvements de cette coalition refusent de se définir comme appartenant aux camps indépendantiste ou loyaliste<sup>94</sup>.



Groupes armés signataires de l'accord de paix<sup>95</sup>

Le gouvernement malien a signé un accord de paix le 15 mai 2015 avec les groupes armés de la Plateforme puis, le 24 juin 2015, avec ceux de la Coordination<sup>96</sup>. L'Accord de paix prévoyait notamment la mise en place d'unités mixtes composées à la fois de combattants des parties signataires et de membres des forces de défense et de sécurité, leur mission étant de ramener la sécurité au nord, particulièrement hors des grandes villes. Chaque unité, dénommée Mécanisme opérationnel de

<sup>91</sup> ICG, 22/05/2015, p. 1, [url](#) ; RFI, 14/07/2019, [url](#)

<sup>92</sup> ISS (Maïga I.), 06/2016, p. 6, [url](#)

<sup>93</sup> Sahel-Elite, 13/05/2018, [url](#)

<sup>94</sup> SIPRI, 10/2019, [url](#)

<sup>95</sup> ECFR, 05/2019, [url](#)

<sup>96</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 9, [url](#)

coordination (MOC), est constituée de 600 hommes, soit 200 militaires de l'armée, 200 combattants de la Plateforme et 200 combattants de la Coordination<sup>97</sup>. Les premières patrouilles mixtes étaient effectives à Gao en février 2017<sup>98</sup>. Début mai 2018, un détachement de l'armée est arrivé à Kidal pour participer aux patrouilles<sup>99</sup>. Le MOC de Tombouctou a officiellement été mis en place fin mai 2018<sup>100</sup>.

### 3.3.2. Groupes terroristes

Les groupes terroristes qui se sont emparés des régions du nord du Mali en 2012 - Ansar Dine, AQMI, le MUJAO et Al-Mourabitoune - ont été exclus de l'Accord de paix de 2015 signé entre le gouvernement, la Plateforme et la Coordination<sup>101</sup>.

A partir de 2015, plusieurs autres groupes terroristes ont fait leur apparition au Mali. Ainsi, l'Etat islamique dans le Grand Sahara, dirigé par Adnan Abou Walid al-Sahraoui, opère principalement le long de la frontière entre le Mali et le Niger, selon des informations rapportées par le département d'Etat américain en mai 2018<sup>102</sup>.

Le Front de libération du Macina (FLM), aussi appelé Katiba Macina, a été fondé début 2015 par le prédicateur radical peul Amadou Koufa Diallo<sup>103</sup>. Considéré comme un allié d'Ansar Dine, le groupe recrute principalement des jeunes d'ethnie peul et est actif dans le centre du pays<sup>104</sup>. Amadou Koufa avait été donné pour mort après une attaque menée par la force Barkhane dans la région de Mopti fin novembre 2018. Selon l'état-major français cité par Le Monde le 17 mars 2019, ce dernier est toujours en vie<sup>105</sup>.

En novembre 2016, Ansarul Islam, un nouveau groupe djihadiste actif dans le nord du Burkina Faso et le centre du Mali, a été créé par le prêcheur peul Ibrahim Malam Dicko, un proche connu du prédicateur malien Amadou Koufa. Selon un article publié le 10 décembre 2017 par Le Monde, depuis la création de ce groupe, la frontière malienne avec le Burkina Faso sert de base arrière aux terroristes agissant au Mali<sup>106</sup>. Dans un article paru le 1er mai 2017, La Croix note qu'Ansarul Islam veut promouvoir un islam authentique et qu'il tenterait de se rapprocher de Daech. Selon la même source, le groupe comprendrait moins d'une centaine d'hommes et disposerait de bases arrières au Mali à Douna et Selba, près de la frontière avec le Burkina Faso<sup>107</sup>.

<sup>97</sup> Jeune Afrique, 21/03/2017, [url](#)

<sup>98</sup> RFI, 24/02/2017, [url](#)

<sup>99</sup> Studio Tamani via Maliweb, 13/04/2018, [url](#) ; VOA, 05/05/2018, [url](#)

<sup>100</sup> Studio Tamani, 26/05/2018, [url](#)

<sup>101</sup> RFI (Jouve A.), 24/03/2016, [url](#)

<sup>102</sup> USDOS, 16/05/2018, [url](#)

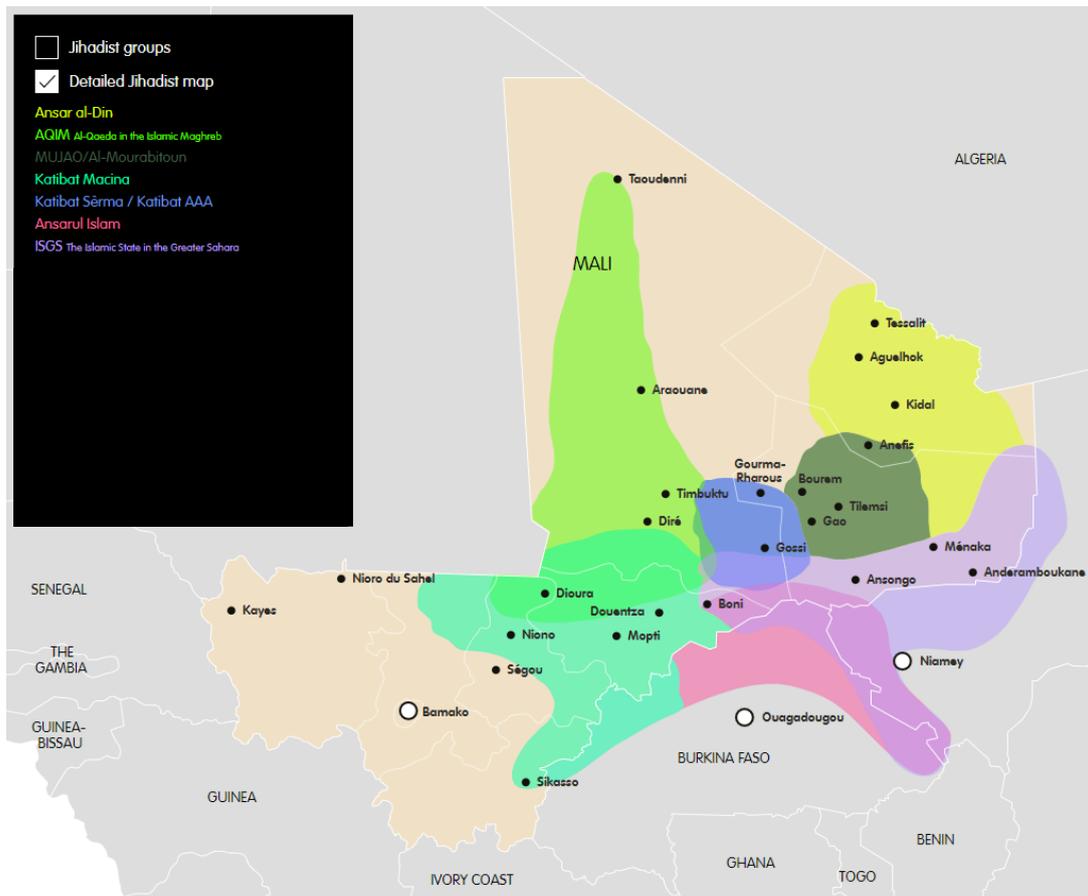
<sup>103</sup> HRW, 05/04/2017, [url](#)

<sup>104</sup> Koaci, 19/05/2016, [url](#) ; Sahel 2r3s (Pigné J., Rouppert B.), 08/06/2017, [url](#)

<sup>105</sup> Le Monde, 17/03/2019, [url](#) ; Le Monde (Bozonnet C., Guibert N.), 23/11/2018, [url](#)

<sup>106</sup> Le Monde, 10/12/2017, [url](#)

<sup>107</sup> La Croix, 01/05/2017, [url](#)


 Zones d'influence des groupes djihadistes implantés au Mali<sup>108</sup>

En mars 2017, quatre groupes djihadistes - AQMI, Ansar Dine, la Katiba Macina et Al-Mourabitoune - annoncent leur fusion au sein du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM)<sup>109</sup> dirigé par le chef d'Ansar Dine, le Touareg malien Iyad Ag Ghali<sup>110</sup>.

Le GSIM se revendique d'Al-Qaeda tandis que l'EIGS a déclaré son allégeance à l'EI. Le fait d'appartenir à des entités différentes n'empêche pas ces deux mouvements terroristes de nouer des alliances ponctuelles, selon ce que rapporte un article publié le 5 mai 2018 par L'Express<sup>111</sup>.

Le rapport annuel 2019 du département d'Etat américain indique que le GSIM mène des attaques dans le nord et le centre du Mali tandis que l'EIGS est actif aux frontières du Mali avec le Niger et le Burkina Faso<sup>112</sup>.

<sup>108</sup> ECFR, 05/2019, [url](#)

<sup>109</sup> En arabe : *Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin*. Voir : Long War Journal (Weiss C.), 18/03/2017, [url](#)

<sup>110</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

<sup>111</sup> L'Express (Hugeux V.), 05/05/2018, [url](#)

<sup>112</sup> USDOS, 13/03/2019, [url](#)

### 3.3.3. Groupes d'autodéfense

#### Peul

Les sources consultées mentionnent la création en mai 2018, dans la région de Mopti, d'une milice peul, l'Alliance pour le salut du Sahel (ASS). Son objectif est de protéger et de défendre par les armes la population peul au Mali et au Burkina Faso contre les dozos qui opèrent dans la région<sup>113</sup>.

Dans un rapport paru le 7 décembre 2018 sur les exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali, HRW indique que de nombreux villages peul disposent de leur propre groupe d'autodéfense uniquement composé d'habitants du village n'ayant pas de liens avec l'ASS<sup>114</sup>.

#### Dogon

Le groupe d'autodéfense Da Na Amassagou<sup>115</sup> a été créé en 2016 pour protéger la communauté dogon contre les attaques des groupes djihadistes liés au prédicateur peul Amadou Koufa<sup>116</sup>. Youssouf Toloba en est le chef d'état-major. Fort de 5.000 hommes, le groupe disposerait d'une quarantaine de camps dans le pays dogon, plus précisément dans les cercles de Koro, Douenza, Bandiagara et Bankass<sup>117</sup>. Selon le rapport de HRW du 7 décembre 2018, le groupe s'est scindé en juillet 2018 suite à la signature par une faction menée par David Tembine d'un pacte de non-agression avec les groupes armés peul, l'autre faction restant dirigée par Youssouf Toloba<sup>118</sup>. En septembre 2018, Da Na Amassagou signe un cessez-le-feu et amorce avec le gouvernement des discussions pour son désarmement<sup>119</sup>. Le 24 mars 2019, quelques jours après le massacre de plus d'une centaine de civils peul dans un village du centre du Mali, le gouvernement a procédé par décret à la dissolution de Da Na Amassagou. Le groupe a pour sa part refusé de se démanteler, invoquant la persistance de l'insécurité<sup>120</sup>.

#### Bambara

Les dozos sont des confréries de chasseurs traditionnels qui ont suivi un stage initiatique de plusieurs années. Ils appartiennent majoritairement à la communauté bambara, mais des Malinkés et des Bozos figurent aussi dans leurs rangs. Ils sont actifs dans le cercle de Djenné, au centre du Mali. Ils ont commencé à s'organiser en groupes d'autodéfense pour protéger leurs villages contre les groupes islamistes armés à partir de 2014<sup>121</sup>.

Les dozos sont reconnaissables à leur tenue traditionnelle de chasseurs et à leurs fétiches<sup>122</sup>.

## 4. Typologie de la violence

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) précise dans un rapport du 31 juillet 2019 que les facteurs déclencheurs des conflits sont les violences intercommunautaires, les attaques perpétrées par des groupes armés signataires et l'escalade du conflit à cause des groupes extrémistes<sup>123</sup>.

<sup>113</sup> Tabital Pulaaku, 24/05/2018, [url](#) ; HRW, 07/12/2018, p. 33, [url](#)

<sup>114</sup> HRW, 07/12/2018, p. 33, [url](#)

<sup>115</sup> Appelé aussi Dan Nan Ambassagou : Maliactu, 06/09/2019, [url](#) ; RFI, 25/03/2019, [url](#)

<sup>116</sup> Le Pays (Togola F.) via Maliactu, 05/09/2018, [url](#) ; Le Point (Dubois O.), 28/03/2019, [url](#) ; RFI, 25/03/2019, [url](#)

<sup>117</sup> Le Point (Dubois O.), 12/12/2018, [url](#) ; RFI, 25/03/2019, [url](#)

<sup>118</sup> HRW, 07/12/2018, p. 31, [url](#)

<sup>119</sup> RFI, 25/03/2019, [url](#)

<sup>120</sup> RFI, 24/03/2019, [url](#) ; HRW, 07/12/2018, p. 31, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 6, [url](#)

<sup>121</sup> HRW, 07/12/2018, pp. 27-28, [url](#)

<sup>122</sup> L'Obs, 02/01/2019, [url](#)

<sup>123</sup> HCR, 31/07/2019, p. 2, [url](#)

## 4.1. Attaques asymétriques

Selon l'Encyclopædia Britannica, le terme « attaque asymétrique » renvoie à des techniques de guerre non conventionnelles utilisées par des protagonistes qui ont des capacités militaires significativement différentes<sup>124</sup>. Dans le cadre du conflit au Mali, il s'agit d'attaques menées par des groupes terroristes contre les forces de défense et de sécurité maliennes, les forces internationales et la MINUSMA.

La pose d'engins explosifs improvisés, en particulier le long des principaux axes de communication, est une technique utilisée par les groupes djihadistes. Selon le SG-NU, entre juin et septembre 2019, les incidents liés à ces engins ont touché principalement le centre du Mali<sup>125</sup>.

Dans les huit premiers mois de 2019, 116 civils ont été tués ou blessés par des engins explosifs, un chiffre en hausse par rapport à 2018, selon les officiels de la MINUSMA<sup>126</sup>. En 2019, cinq victimes ont également été recensées parmi les troupes de l'ONU, un nombre en diminution par rapport à 2016 (24 victimes)<sup>127</sup>.

Le SG-NU rend au Conseil de sécurité des rapports périodiques concernant l'exécution du mandat de la MINUSMA dans lesquels il décompte les attaques asymétriques. Le rapport périodique couvrant la période d'octobre 2018 à février 2019 indique un total de 61 attaques sur tout le territoire, les plus graves ayant eu lieu dans le nord du pays même si, en termes de quantité, c'est le centre du pays qui a été le plus affecté<sup>128</sup>. Le rapport ultérieur note que, de mars à mai 2019, les attaques asymétriques ont été plus nombreuses au nord (34 attaques sur un total de 59) et plus violentes au centre<sup>129</sup>. De juin à septembre 2019, le rapport répertorie 62 attaques asymétriques menées par les djihadistes. La plupart des attaques, soit 67 %, a eu lieu dans le nord et 31 % au centre<sup>130</sup>. Dans son rapport portant sur le dernier trimestre de 2019 paru en décembre, le SG-NU compte 68 attaques asymétriques contre la MINUSMA, la plupart dans la région de Mopti (46 attaques). Au cours de ces attaques, deux soldats et huit agents au statut intérimaire ont perdu la vie<sup>131</sup>.

Une série d'attaques meurtrières a frappé les FAMA durant le dernier trimestre de 2019. Ainsi, le rapport onusien du mois de décembre 2019 fait état de 193 soldats maliens tués et 126 blessés, une hausse de 116 % par rapport à la période précédente<sup>132</sup>.

Les attaques terroristes ont visé les militaires mais aussi les groupes signataires de l'Accord de paix et les civils. Selon le rapport du SG-NU d'octobre 2019, durant la période juin - septembre 2019, les groupes signataires de l'Accord de paix ont été ciblés par dix attaques terroristes. Cinq membres de la CMA et quatre de la Plateforme ont perdu la vie dans des attaques à Gao, Tombouctou et Kidal<sup>133</sup>.

Le 20 août 2019, dans un attentat revendiqué par le GSIM, sept blessés dont un grave ont été enregistrés parmi les soldats de la MINUSMA après le passage de leur véhicule sur un engin explosif, non loin de leur camp à Kidal<sup>134</sup>.

Le 3 septembre 2019, 14 civils ont été tués et 24 autres blessés dans le centre du Mali, lorsque leur autocar, qui assurait la liaison entre Douentza et Gao, a percuté une mine artisanale<sup>135</sup>. L'attentat a

<sup>124</sup> Encyclopaedia Britannica (Sexton E.), 27/06/2014, [url](#)

<sup>125</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#)

<sup>126</sup> Point de presse de la MINUSMA, 29/08/2019, [url](#)

<sup>127</sup> Nations unies, Onu info, 06/12/2019, [url](#)

<sup>128</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 6, [url](#)

<sup>129</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 6, [url](#)

<sup>130</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#)

<sup>131</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>132</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>133</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

<sup>134</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

<sup>135</sup> Le Figaro, 03/09/2019, [url](#)

été revendiqué par le groupe Al-Qaïda qui, selon la presse malienne, s'est excusé d'avoir tué des civils en précisant que la mine avait été posée pour viser les forces françaises<sup>136</sup>.

Début octobre 2019, deux attaques perpétrées par les terroristes d'Al-Qaïda dans deux localités de la région de Mopti (centre) ont fait 38 morts parmi les militaires maliens. Une autre attaque terroriste visant l'armée malienne s'est produite le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et a fait 49 victimes parmi les forces de l'ordre et un civil<sup>137</sup>. Cette dernière attaque a été revendiquée par l'EI<sup>138</sup>.

En novembre 2019, 30 soldats maliens ont perdu la vie dans une attaque perpétrée par les djihadistes près de la frontière nigérienne<sup>139</sup>. Début décembre 2019, deux militaires maliens ont été tués et sept autres blessés par un engin explosif improvisé dans la région de Mopti<sup>140</sup>.

## 4.2. Violences intercommunautaires

Un rapport sur les exactions commises par les groupes d'autodéfense dans le centre du Mali publié le 7 décembre 2018 par HRW explique que cette région est majoritairement peuplée par les Peul, les Bambara (le plus grand groupe ethnique du Mali) et les Dogon. Certains villages sont découpés en quartiers correspondant à un groupe ethnique particulier<sup>141</sup>.

Les sources consultées soulignent une multiplication des violences depuis trois ans dans le centre du Mali entre les Peul d'un côté, traditionnellement éleveurs, les Bambara et les Dogon de l'autre, qui pratiquent majoritairement l'agriculture<sup>142</sup>. Selon un rapport du 7 août 2019 du groupe d'experts de l'ONU, au Sahel, des groupes djihadistes et criminels multiplient leurs attaques et encouragent les communautés à se confronter les unes aux autres<sup>143</sup>. Selon le SG-NU, dans le centre du Mali, « les activités terroristes continuent d'alimenter les violences intercommunautaires ce qui pèse lourdement sur la population locale »<sup>144</sup>.

« [L]es rivalités ethniques sont instrumentalisées par des nombreux acteurs : groupes terroristes, prêcheurs radicaux, mais parfois aussi représentants du gouvernement dont il est difficile d'établir s'ils agissent sur ordre ou d'initiative », écrit le colonel d'état-major Eric Kalajzic<sup>145</sup>. En dressant un état des lieux de la situation sécuritaire au Mali, l'expert militaire explique qu'il existe des conflits au sein même de la communauté touareg, souvent pour le contrôle des points d'eau et de certains axes de circulation dans des endroits stratégiques (connus comme des axes utilisés pour des trafics divers). À cela s'ajoutent, toujours selon la même source, des « affrontements intercommunautaires classiques entre éleveurs, agriculteurs et chasseurs, essentiellement dans la partie centrale du pays dont la violence et le nombre de victimes sont tout sauf négligeables »<sup>146</sup>.

Cité par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA)<sup>147</sup> dans un article du 20 août 2019, le lieutenant-colonel Alou Boi Diarra, chercheur et officier dans l'armée malienne affirme que les conflits

<sup>136</sup> Maliactu, 16/09/2019, [url](#)

<sup>137</sup> Jeune Afrique, 02/10/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 04/10/2019, [url](#) ; Reuters, 08/10/2019, [url](#)

<sup>138</sup> Jeune Afrique, 03/11/2019, [url](#)

<sup>139</sup> Le Figaro, 19/11/2019, [url](#)

<sup>140</sup> Le Figaro, 03/12/2019, [url](#)

<sup>141</sup> HRW, 07/12/2018, p. 13, [url](#)

<sup>142</sup> La Libre, 20/06/2019, [url](#) ; La Libre, 18/06/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 06/06/2018, pp. 9, 12, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 44, [url](#) ; USDOS, 13/03/2019, [url](#) ; Le Point, 19/06/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

<sup>143</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 07/08/2019, p. 3, [url](#)

<sup>144</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 17, [url](#)

<sup>145</sup> Conseiller militaire spécial du général major belge Jean-Paul Deconinck (dirigeant de la MINUSMA entre avril 2017 et octobre 2018)

<sup>146</sup> Revue Militaire Belge, 06/05/2019, p. 2, [url](#)

<sup>147</sup> Le CESA est un forum de recherche, de programmes académiques et de plateforme d'échanges d'idées dans le but d'améliorer la sécurité en Afrique en soutien à la politique des Etats-Unis. Le CESA est financé par le ministère

interethniques sont actuellement résolus moyennant le recours à la force alors qu'auparavant ils étaient résolus par des mécanismes de justice coutumière :

« [l]a disponibilité des armes, associée aux liens complexes existant entre organisations criminelles, trafiquants et groupes terroristes, a engendré une culture de violence qui s'est enracinée et propagée à travers le Mali. Le résultat est un affaiblissement des initiatives visant à une coexistence pacifique et à la résolution des conflits par des moyens non violents »<sup>148</sup>.

Depuis 2015, dans la région du centre du Mali, s'est implantée la Katiba Macina dirigée par le prédicateur peul Amadou Koufa<sup>149</sup>. Ce groupe terroriste qui a eu, selon le CESA cité par le HuffPost, la croissance la plus rapide au Sahel, recrute majoritairement ses membres au sein de la communauté peul et impose par la terreur sa loi aux villages qui échappent au contrôle de l'État<sup>150</sup>.

ICG rapporte dans un document publié le 28 mai 2019 que, pour répondre à la menace terroriste associée aux Peul, les Bambara et les Dogon ont créé leurs propres milices d'autodéfense appelées *dozo* ou *donso* (« chasseurs » en bambara)<sup>151</sup>. Selon le même rapport, « les affrontements directs deviennent plus fréquents à mesure que la violence s'intensifie et que les djihadistes revendiquent plus ouvertement une identité Peul ». Un officier malien cité par ICG rapporte que les dozos aidaient l'armée malienne en leur offrant des renseignements mais que, suite aux récentes violences dirigées contre les civils et qui leur sont attribuées, la coopération a été réduite<sup>152</sup>.

Selon le rapport annuel 2020 de HRW, plus de 400 civils ont été tués en 2019 dans les incidents intercommunautaires au nord et dans le centre du Mali. Les acteurs étaient d'un côté les groupes d'auto-défense et, de l'autre côté, les communautés peul ou fulani, accusées de soutenir les groupes islamistes :

« [d]es dizaines de fermiers, d'éleveurs et de commerçants ont été tués par différentes milices ethniques lors des meurtres de représailles alors qu'ils s'occupaient de leurs champs ou de leurs bêtes ou qu'ils se rendaient au marché, provoquant des déplacements généralisés et une crise alimentaire »<sup>153</sup>.

Selon le HCR, les chiffres de 2019 sont en hausse par rapport à l'année 2018, au cours de laquelle plus de 300 personnes avaient été tuées dans des conflits opposant les groupes d'autodéfense et les communautés soupçonnées de soutenir des groupes islamistes<sup>154</sup>.

Le SG-NU affirme dans son rapport du 1er octobre 2019 que la région de Mopti (centre) a été la plus touchée par les conflits intercommunautaires qui ont continué à faire des victimes parmi les civils et à détruire leurs biens. Outre les attaques de petite envergure qui sont signalées quotidiennement, le rapport mentionne le massacre du village de Sobane Da (région de Mopti) le 9 juin 2019, durant lequel 35 civils de la communauté dogon, pour la plupart des enfants, ont été tués<sup>155</sup>.

Dix jours plus tard, toujours au centre du Mali, une attaque dans les villages dogons de Gangafani et de Yoro, près de la frontière avec le Burkina Faso, a fait 38 morts d'après le gouvernement malien et 52 d'après le décompte du SG-NU <sup>156</sup>.

---

de la Défense des Etats-Unis pour étudier la géopolitique du continent africain. Voir : Centre d'études stratégiques de l'Afrique [site Internet], s.d., [url](#)

<sup>148</sup> Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 20/08/2019, [url](#)

<sup>149</sup> Libération, 13/06/2019, [url](#) ; HuffPost (Guyonnet P.), 11/05/2019, [url](#)

<sup>150</sup> Libération, 13/06/2019, [url](#)

<sup>151</sup> ICG, 28/05/2019, [url](#)

<sup>152</sup> ICG, 28/05/2019, [url](#)

<sup>153</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

<sup>154</sup> HCR, 31/07/2019, p. 4, [url](#)

<sup>155</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

<sup>156</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

L'attaque de la plus grande ampleur a eu lieu à Ogossagou (région de Mopti) le 23 mars 2019 : 145 hommes, femmes et enfants d'origine peul ont été tués. Selon le SG-NU, la milice Dan Na Ambassagou a été accusée par les associations peul d'être à la source de l'attaque. Dans son rapport d'octobre 2019 au Conseil de sécurité, il écrit qu'« [u]ne enquête [...] concernant l'attentat du 23 mars à Ogossogou, dans le cercle de Bankass, a conclu que l'attentat avait été planifié, organisé et coordonné et pourrait constituer un crime contre l'humanité »<sup>157</sup>.

S'agissant du nord du Mali, le rapport du SG-NU évoque en 2019 des tensions entre les tribus arabes Tormouz et Oulad Ich qui se sont intensifiées à Lerneb, près de la frontière avec la Mauritanie<sup>158</sup>. Fin juillet, des affrontements entre les deux tribus au sujet du contrôle des points stratégiques dans la région se sont soldés de douze morts, selon RFI. Quelques jours plus tard, après l'intervention du gouvernement mauritanien, les deux groupes ont signé un cessez-le-feu<sup>159</sup>.

En septembre 2019, la MINUSMA et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont appelé au calme différents groupes en conflit dans la région de Tombouctou. Selon Jeune Afrique, il s'agissait principalement de tensions entre les populations sédentaires de la région et les Touaregs et les Arabes<sup>160</sup>.

Entre juin et octobre 2019, la MINUSMA a recensé 81 cas graves de violations des droits de l'homme, ayant entraîné 339 victimes, dont la grande majorité est liée aux violences intercommunautaires. La plupart de ces violations ont été commises par les groupes armés d'autodéfense communautaires dans les régions de Mopti et de Ségou<sup>161</sup>.

Dans son rapport du mois de décembre 2019, le SG-NU signale que, durant le dernier trimestre de l'année, les violences intercommunautaires ont continué de faire des victimes mais de manière moins importante qu'en début d'année où des massacres à grande échelle ont été commis. Ce dernier se dit préoccupé par la situation dans le centre du Mali « où les activités terroristes continuent d'alimenter les violences intercommunautaires, ce qui pèse lourdement sur la population locale »<sup>162</sup>, et que les plus touchés dans le dernier trimestre de 2019 ont été les cercles de Bandingara, Bankass et Koro<sup>163</sup>. Le même rapport explique que les milices d'autodéfense refusent de se dissoudre et de déposer leurs armes, estimant qu'elles sont les seules à pouvoir assurer la sécurité de leurs populations en l'absence de l'État<sup>164</sup>.

### 4.3. Combats entre groupes armés signataires et djihadistes

Le rapport du SG-NU d'octobre 2019 mentionne dix attaques menées par des combattants de groupes extrémistes contre les groupes signataires de l'Accord de paix dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal. Cinq membres de la CMA et quatre de la Plateforme ont été tués durant la période entre juin et septembre 2019<sup>165</sup>.

<sup>157</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 6, [url](#)

<sup>158</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

<sup>159</sup> RFI, 27/10/2019, [url](#) ; RFI, 30/07/2019, [url](#)

<sup>160</sup> Jeune Afrique, 20/09/2019, [url](#)

<sup>161</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>162</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 17, [url](#)

<sup>163</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 10, [url](#)

<sup>164</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 10, [url](#)

<sup>165</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

#### 4.4. Combats entre groupes armés signataires

Concernant la période juin - septembre 2019, le SG-NU signale des affrontements entre les groupes signataires de l'Accord de paix dans les régions de Gao et Ménaka (nord)<sup>166</sup>.

Le 24 juin 2019, un affrontement entre la CMA et des Daoussak affiliés au MSA a fait des victimes dans les deux camps. Suite à l'intervention d'une équipe de la MINUSMA, les deux groupes sont parvenus à un accord sur la cessation des hostilités le 29 août 2019<sup>167</sup>.

En juillet 2019, des combattants de la Plateforme pro-gouvernementale et des Touareg se sont affrontés à Lerneb (centre), RFI faisant état de douze morts et plusieurs victimes. Les violences ont cessé suite à un accord survenu grâce à l'intervention des autorités mauritaniennes<sup>168</sup>.

#### 4.5. Criminalité et banditisme

Les rapports mensuels de monitoring et de protection du HCR indiquent que, durant les mois de juillet à octobre 2019, la situation sécuritaire dans le nord et dans le centre du pays est demeurée précaire. Selon le rapport mensuel du HCR d'octobre 2019, dans les régions de Gao et Ménaka, la population est inquiète en raison d'une forte présence d'individus armés. La source fait état de nombreux actes de banditisme à main armée sur les axes routiers et en périphérie malgré la présence de patrouilles militaires pour rassurer la population. Le HCR constate néanmoins une situation « calme » à Kidal et une situation sécuritaire « fragile » à Tombouctou et Taoudéni où des patrouilles conjointes de la FAMA et de la CMA ont fait significativement diminuer le nombre d'incidents. Le HCR précise encore dans son rapport : « Les opérations de ratissage ont permis une meilleure libre circulation des personnes et des biens sur les axes routiers qui constituent un danger permanent pour les usagers civils, dont les commerçants et les voyageurs ». Toutefois quelques incidents ont été rapportés dans des localités isolées de la région de Tombouctou où des groupes radicaux hostiles à l'enseignement classique ont incendié des infrastructures scolaires<sup>169</sup>. Selon le même rapport, 36 % des incidents de protection collectés au mois d'octobre 2019 constituent des atteintes au droit à la propriété : extorsions, vols, incendies volontaires et taxes illégales. Les régions de Gao et Tombouctou sont les plus affectées avec respectivement 60 % et 25 % des cas<sup>170</sup>.

Selon ACTED, une ONG française présente depuis 2012 au Mali pour aider la population à faire face à la crise, en août 2019, la situation est devenue critique dans la région de Ménaka, avec en moyenne six braquages par mois prenant pour cible des acteurs humanitaires<sup>171</sup>. Le 28 octobre 2019, les bureaux d'ACTED ont été pillés, les braqueurs prenant la fuite avec du matériel informatique après avoir ligoté trois gardiens<sup>172</sup>.

Le SG-NU précise dans son rapport du mois d'octobre 2019 que, pour diminuer la délinquance dans le district d'Ansongo, le gouverneur de Gao a proposé d'instaurer un couvre-feu visant les motocyclettes et de créer une zone exempte d'armes dans la ville d'Ansongo<sup>173</sup>.

Angeliki Dimou, coordinatrice générale de la mission Mali de Médecins du Monde, précise que les conséquences de l'insécurité dans les régions de Gao et Ménaka ont un impact direct sur la santé de la population, aggravant les problèmes de sous-alimentation et le manque de vaccination des plus

<sup>166</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

<sup>167</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

<sup>168</sup> RFI, 30/07/2019, [url](#)

<sup>169</sup> HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>170</sup> HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>171</sup> ACTED, 20/08/2019, [url](#)

<sup>172</sup> Maliactu, 31/10/2019, [url](#)

<sup>173</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

jeunes<sup>174</sup>. La dégradation de la situation sécuritaire au nord du Mali a été relevée par les ONG sur place qui soulignent le nombre élevé de braquages, cambriolages et vols. La coordinatrice de Médecins du Monde Belgique, citée par RFI, rapporte sept incidents, des braquages, des cambriolages avec violence, des intimidations et des vols entre fin juillet et début août 2019<sup>175</sup>.

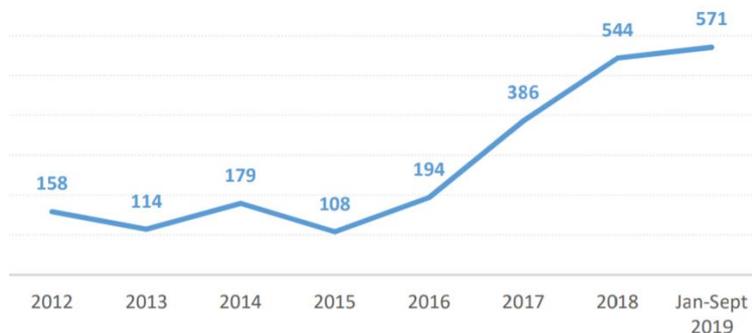
Les membres du CICR ont aussi dénoncé l'insécurité après un incident survenu le 5 août 2019, quand des hommes armés ont enlevé un véhicule portant clairement l'emblème de l'organisation. Suite à des braquages réguliers, le chef de la délégation du CICR au Mali a déclaré en août 2019 que son personnel n'était plus en sécurité, et que, par conséquent, la Croix-Rouge n'était plus capable d'assurer les services d'aide à la population<sup>176</sup>.

RFI rapporte, fin septembre 2019, que les locaux des Nations unies ont été braqués en plein jour à Tombouctou, les criminels prenant la fuite avec deux véhicules blindés<sup>177</sup>. Le 12 octobre, à Sévaré dans le centre du pays, une manifestation contre la présence des forces étrangères au Mali a dégénéré et les manifestants ont dérobé du matériel logistique et de construction appartenant à la MINUSMA<sup>178</sup>.

Le SG-NU révèle qu'au courant du dernier trimestre du 2019, le nombre d'atteintes à la sécurité des agents humanitaires est resté élevé en raison de la criminalité et du banditisme<sup>179</sup>.

#### 4.6. Violations des droits de l'homme

Selon le rapport annuel 2020 de HRW, la situation des droits de l'homme s'est dégradée au Mali en 2019<sup>180</sup>. D'après le HCR, c'est l'absence de l'autorité de l'État dans de nombreuses régions du pays qui a augmenté la vulnérabilité des civils face à toutes les formes de violence<sup>181</sup>.



Violations graves par année selon les Nations unies<sup>182</sup>

La situation la plus « désastreuse » se trouve au centre du Mali, selon le rapport du groupe d'experts de l'ONU d'août 2019 qui mentionne que « [j]amais autant de civils n'y ont été tués que pendant les attaques de la première moitié de 2019 [...] »<sup>183</sup>.

<sup>174</sup> Médecins du monde, s.d., [url](#)

<sup>175</sup> RFI, 26/08/2019, [url](#)

<sup>176</sup> CICR, 06/08/2019, [url](#)

<sup>177</sup> RFI, 27/09/2019, [url](#)

<sup>178</sup> VOA, 12/10/2019, [url](#)

<sup>179</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 14, [url](#)

<sup>180</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

<sup>181</sup> HCR, 31/07/2019, p. 5, [url](#)

<sup>182</sup> Nations unies, 30/06/2019, [url](#)

<sup>183</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 07/08/2019, p. 3, [url](#)

Le rapport de monitoring du HCR d'octobre 2019 mentionne plusieurs cas graves de violation des droits humains comme des cas d'extorsion, menace, prélèvement de taxes illégales ou meurtre dans les cercles de Gao, Ansongo et Ménaka. Tant les civils que les associations humanitaires sur place sont touchés<sup>184</sup>. Le rapport du HCR note que, sur 159 incidents documentés au mois d'octobre 2019 dans le centre et le nord du Mali, « plus de 87 % appartiennent à la catégorie des atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique, atteintes au droit à la propriété et atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne »<sup>185</sup>.

Le SG-NU a recensé 339 victimes de violations des droits de l'homme au Mali pour la période entre juin et septembre 2019. La même source indique que la majorité des violations ont eu lieu dans le centre du Mali où elle compte 81 des cas graves, observant ainsi une augmentation de 33 % par rapport à la période précédente. Dans le nord, l'ONU compte pour la même période 18 violations tandis que 8 violations ont été enregistrées dans le sud du pays<sup>186</sup>. La même source indique que les responsables des violations des droits de l'homme sont, par ordre d'importance, les groupes d'autodéfense communautaires (64 cas recensés), les groupes extrémistes (21 cas) et les groupes armés signataires de l'Accord de paix (9 cas). Le rapport mentionne un cas de violence sexuelle dans la région de Tombouctou <sup>187</sup>.

Entre octobre et décembre 2019, l'ONU a recensé 72 violations et atteintes aux droits de l'homme (exécution sommaires, assassinats, enlèvements, arrestations et détentions arbitraires et violences sexuelles liées au conflit) dont 68 cas sont imputés aux groupes armés et quatre sont imputables aux forces nationales. Sur les 68 atteintes imputés aux groupes armés, l'ONU a attribué 18 au GSIM et 31 aux milices communautaires. Le SG-NU précise que ces atteintes :

« ont fait en tout 78 morts et 38 blessés parmi les civils, tandis que 36 autres personnes étaient enlevées. Dans le nord du Mali, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans a continué d'attaquer des écoles et des mosquées et d'incendier des infrastructures civiles, ce qui pourrait constituer une violation du droit international humanitaire »<sup>188</sup>.

Le même rapport précise que les atteintes graves aux droits de l'homme sont moins signalées au centre dans le dernier trimestre mais que la menace des engins improvisés reste élevée dans cette région<sup>189</sup>.

Le schéma ci-dessous représente les types d'incidents collectés par le HCR de janvier à décembre 2019 au centre et au nord du Mali :

<sup>184</sup> HCR, 31/10/2019, p. 2, [url](#)

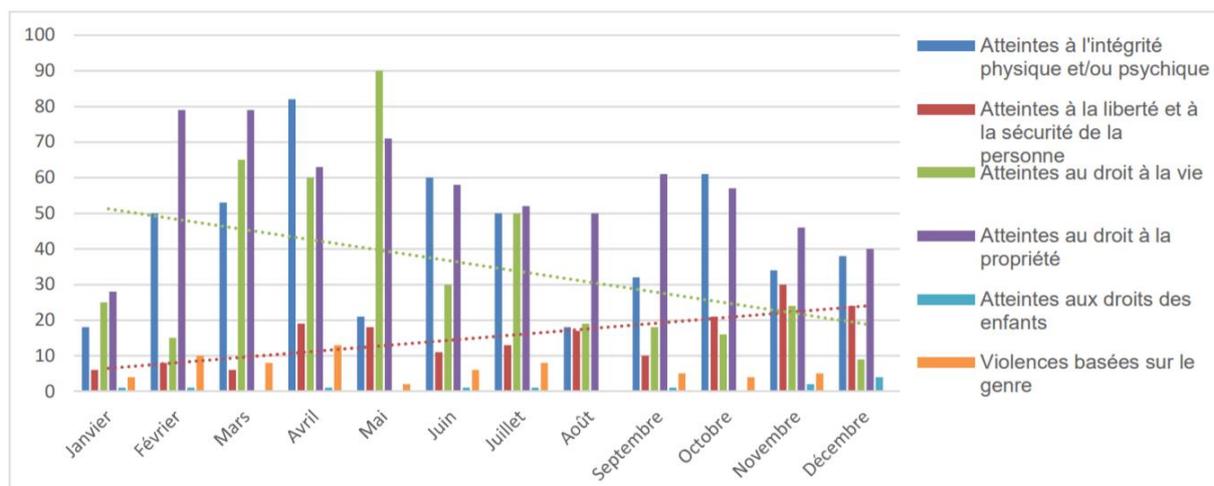
<sup>185</sup> HCR, 31/10/2019, p. 3, [url](#)

<sup>186</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>187</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>188</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 13, [url](#)

<sup>189</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 9, [url](#)


 Types d'incidents survenus de janvier à décembre 2019<sup>190</sup>

S'agissant des violations commises sur des enfants, l'OCHA recense dans le *Rapport de situation* du 12 septembre 2019, 429 incidents de violations de droits de l'enfant au Mali dans le premier semestre de 2019<sup>191</sup>. Selon les chiffres publiés par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (United Nations International Children's Emergency Fund, UNICEF), 150 enfants ont été tués et 75 blessés au cours des premiers six mois du 2019. Sans préciser de quel groupe armé il s'agit, l'UNICEF rapporte que le nombre d'enfants utilisés dans des groupes armés a doublé par rapport à la même période en 2018<sup>192</sup>. Les Nations unies ont documenté 571 violations graves des droits de l'enfants de janvier à septembre 2019, un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes (544 violations rapportées en 2018 et 386 en 2017), et notamment en ce qui concerne « les meurtres et mutilations et les cas de recrutement et enrôlement par les groupes armés »<sup>193</sup>. Les Nations Unies ont rapporté 142 violations graves dans le dernier trimestre de 2019 « contre 105 enfants dont 39 recrutés et utilisés par les mouvements armés et 48 tués ou blessés »<sup>194</sup>.

#### 4.6.1. Violations commises par les groupes d'autodéfense

Le rapport annuel de HRW du 14 janvier 2020 rapporte plus de 400 civils tués en 2019 lors des incidents violents qui ont opposé les groupes d'autodéfense aux communautés peul ou fulani. HRW explique aussi que la mort de dizaines d'éleveurs, fermiers et commerçants a provoqué des déplacements importants et une crise alimentaire<sup>195</sup>.

Selon une enquête effectuée par la MINUSMA et publiée le 10 juillet 2019, la violence armée intercommunautaire ne cesse d'augmenter et a pour conséquence d'affaiblir la cohabitation entre les membres des différentes ethnies dans le centre du pays<sup>196</sup>.

Entre juin et septembre 2019, dans les régions de Mopti et de Ségou (centre), l'ONU a documenté 64 violations des droits de l'homme (exécution, mutilations, destruction de propriétés et pillages)

<sup>190</sup> HCR, 31/12/2019, p. 6, [url](#)

<sup>191</sup> OCHA, 13/09/2019, [url](#)

<sup>192</sup> UNICEF, 13/08/2019, [url](#)

<sup>193</sup> Nations unies, 30/06/2019, [url](#)

<sup>194</sup> Nations unies, 30/12/2019, p. 13, [url](#)

<sup>195</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

<sup>196</sup> MINUSMA, 10/07/2019, [url](#)

commises par les groupes d'autodéfense communautaires<sup>197</sup>. Dans le dernier trimestre de 2019, 31 atteintes aux droits de l'homme ont été attribuées aux milices communautaires<sup>198</sup>.

Le 9 juin 2019, 35 personnes appartenant à la communauté dogon ont été victimes de l'attaque du village de Sobane Da imputée à des Peul. L'enquête déclenchée par les autorités maliennes a permis la mise en détention provisoire de neuf personnes<sup>199</sup>. Les autorités ont précisé aux enquêteurs de la MINUSMA que l'attaque a provoqué le déplacement de 329 personnes, la plupart vers les villages voisins<sup>200</sup>.

Selon le rapport de la MINUSMA du 10 juillet 2019, l'attaque du village de Sobane Da s'inscrit dans un contexte de violences armées sur fond de tensions intercommunautaires croissantes dans la région. Sur de trois communes voisines de la région de Mopti (Madougou, Sangha et Diankabou), la MINUSMA a documenté depuis le début 2018 43 incidents, dont 9 autour du village de Sobane Da<sup>201</sup> :

« [i]l s'agit d'attaques et autres abus des droits de l'homme commis par des groupes armés, notamment par des groupes d'autodéfense communautaires issus des villages et hameaux habités par des membres de la communauté dogon de Bombou, Singuimara et Angadia, et des villages et hameaux habités par des membres de la communauté peule de Amadouyon, Irinwou et Binédamia »<sup>202</sup>.

Selon la MINUSMA, entre le 9 juin et le 8 août 2019, dans les environs de Koro et Bandingara (centre), 16 autres incidents avec un fondement communautaire ont été attribués à des groupes d'autodéfense<sup>203</sup>. Des Peul sont suspectés d'être responsables de deux attaques survenues le 17 juin 2019 dans les villages de Yoro et Gangafani qui ont fait respectivement 25 et 27 victimes parmi les civils, la plupart étant des membres de l'ethnie dogon selon les autorités locales<sup>204</sup>.

#### 4.6.2. Violations commises par les groupes djihadistes

Selon le rapport annuel 2020 de HRW, Al-Qaïda et l'EI au Sahel ont tué plus de 150 civils durant l'année 2019. Le rapport mentionne aussi, parmi les victimes des deux groupes djihadistes, des dizaines de membres de l'armée malienne et 16 casques bleus.

Le rapport de HRW précise :

« [d]es islamistes armés ont massacré de nombreux civils, y compris dans la région de Menaka, et au moins 38 dans les villages de Yoro et de Gangafani II près de la frontière avec le Burkina Faso. Dans plusieurs cas, ils ont expulsé des hommes des véhicules de transport public au bord desquels ils se trouvaient et les ont tués, notamment autour des villes de Sévaré et de Bandiagara »<sup>205</sup>.

Selon le SG-NU, les groupes terroristes ont continué de viser, surtout au nord du pays, les FAMA, la MINUSMA ou les forces internationales en utilisant des engins explosifs improvisés, des tirs de roquettes, des mortiers et des tirs d'armes légères<sup>206</sup>. Durant les trois derniers mois de 2019, l'ONU a constaté une augmentation de 116 % des attaques contre les FAMA, causant la mort de 193 soldats

<sup>197</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>198</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 13, [url](#)

<sup>199</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 12, [url](#)

<sup>200</sup> MINUSMA, 10/07/2019, p. 5, [url](#) ; MINUSMA, 10/07/2019, p. 3, [url](#)

<sup>201</sup> MINUSMA, 10/07/2019, p. 3, [url](#)

<sup>202</sup> MINUSMA, 09/06/2019, p. 3, [url](#)

<sup>203</sup> MINUSMA, 08/08/2019, [url](#)

<sup>204</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 12, [url](#) ; France 24, 18/06/2019, [url](#)

<sup>205</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

<sup>206</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

et en en blessant 126. Les attaques les plus sanglantes ont eu lieu dans les régions de Ménaka et Mopti<sup>207</sup>.

Le 22 juillet 2019, un véhicule piégé a explosé à Gao à l'entrée du camp des forces internationales faisant 30 blessés. Une trentaine d'autres attaques dirigées contre les FAMA ont fait 42 morts et 33 blessés, selon les chiffres rapportés par le SG-NU pour la période de juin à septembre 2019<sup>208</sup>. Le dernier trimestre de 2019, l'ONU a recensé 68 attaques asymétriques contre la MINUSMA, ayant tué 10 soldats<sup>209</sup>.

L'explosion d'une mine au passage d'un bus a tué quatorze civils le 3 septembre 2019. L'attentat a été revendiqué par le groupe Al-Qaïda<sup>210</sup>.

Pendant le mois d'octobre 2019, des groupes radicaux ont incendié des infrastructures scolaires dans la région de Tombouctou, ce qui a provoqué une manifestation dans le village d'Echelle le 10 octobre. Un civil a été tué et trois autres blessés suite aux manifestations, selon le rapport de monitoring du HCR d'octobre 2019<sup>211</sup>. La même source note que 13 % des incidents répertoriés durant le mois sont des atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne. Ces violations sont recensées majoritairement à Mopti (71 %), Tombouctou (19 %) et Gao (10 %) et sont commises les plus souvent par des groupes radicaux en représailles sur des civils soupçonnés de collaboration avec les forces de sécurité<sup>212</sup>.

HRW note dans son rapport annuel 2020 que « les islamistes armés » ont continué de menacer et de tuer des chefs locaux soupçonnés d'avoir collaboré avec les autorités et ont instauré des tribunaux islamiques dans les territoires qu'ils contrôlent<sup>213</sup>.

#### 4.6.3. Violations commises par les groupes armés signataires

Le SG-NU, dans son rapport de décembre 2019, décompte trois cas de violations des droits de l'homme attribués aux groupes armés signataires et en décrit deux. Dans le premier incident, quatre civils sont soupçonnés par les membres de la CMA d'avoir commis des actes criminels. Les civils ont été arrêtés et maltraités, et ensuite libérés. Dans un deuxième incident, des membres du Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) ont enlevé et maltraité deux civils avant de les libérer le même jour<sup>214</sup>.

Des cas d'enfants recrutés par les groupes armés signataires ont été signalés par une ONG en 2018, selon un groupe d'experts de l'ONU qui cite cette information dans un rapport du 7 août 2019. Ladite ONG mentionne le fait que 60 enfants, recrutés en 2018 par des groupes armés signataires à Tessalit, Aguelhok et Kidal puis recueillis dans un centre de protection, « étaient utilisés principalement comme porteurs, les filles l'ayant été parfois comme cuisinières ». Le même groupe d'experts de l'ONU ignore le nombre total d'enfants dans cette situation en 2019 ; il précise qu'il n'a pas pu confirmer de cas d'association d'enfants à des groupes signataires durant son mandat<sup>215</sup>.

<sup>207</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>208</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

<sup>209</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, [url](#)

<sup>210</sup> Maliactu.net, 16/09/2019, [url](#)

<sup>211</sup> HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>212</sup> HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>213</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

<sup>214</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 13, [url](#)

<sup>215</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 07/08/2019, p. 40, [url](#)

#### 4.6.4. Violations commises par les forces de défense et de sécurité (FAMA)

Selon le rapport de l'ONU d'octobre 2019, durant la période allant de juin à septembre 2019, les forces de défense et de sécurité ont été responsables de six cas de violations des droits de l'homme. Sans plus de détails, la source mentionne quatre personnes qui ont été exécutées dans la ville de Mondoro, une personne placée en détention à Gao et qui est décédée des suites de torture et un cas d'exécution extrajudiciaire. Dans la moitié de ces cas, les autorités n'ont pas ouvert d'enquêtes et n'ont pas engagé de poursuites<sup>216</sup>.

Le nombre de violations de droits de l'homme commises par les FAMA et la police nationale est en baisse dans le dernier trimestre de 2019. Le rapport de l'ONU du mois de décembre compte quatre violations ayant causé la mort de douze personnes et fait au moins 21 blessés. Un civil a été tué et 82 personnes dont deux femmes et trois enfants ont été arrêtées arbitrairement par la police nationale et ont subi des mauvais traitements lors d'une manifestation violente à Ségou le 19 septembre 2019<sup>217</sup>.

L'armée malienne a été accusée par le GATIA d'avoir exécuté trois de ses membres le 24 avril 2019. L'armée a démenti l'information et a ouvert une enquête dont les résultats n'ont pas été communiqués selon la source consultée<sup>218</sup>.

Dans le rapport annuel 2020, HRW mentionne des exécutions et des disparitions forcées parmi les détenus des opérations antiterroristes menées par les forces de l'État<sup>219</sup>.

## 5. Cibles de la violence

### 5.1. Civils

Le nombre des civils tués dans les divers conflits au Mali en 2019 s'élève à 1.629 selon les chiffres de l'OCHA rapportés par le Centre Carter<sup>220</sup>.

Plus de 600 civils ont été tués durant les six premiers mois de l'année 2019 dans des attaques perpétrées principalement dans les régions du centre et du nord, selon les chiffres de l'OCHA<sup>221</sup>. Le groupe d'experts de l'ONU mentionne dans un rapport paru en août 2019 que « [j]amais autant de civils n'y ont été tués que pendant les attaques de la première moitié de 2019 [...] », la situation la plus « désastreuse » se trouvant au centre du Mali<sup>222</sup>. La vulnérabilité des civils face aux violences provient de l'absence de l'autorité de l'État dans les régions du nord et du centre, selon le HCR<sup>223</sup>.

Le SG-NU précise dans son rapport publié en octobre 2019 :

« Les civils continuent d'être les principales victimes des crises que connaît le Mali, en particulier les populations du Centre. Ils sont de plus en plus la cible d'actes de délinquance et de conflits intercommunautaires, ce dont les groupes extrémistes violents tirent profit pour s'attirer des sympathies et grossir leurs rangs »<sup>224</sup>.

<sup>216</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>217</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 13, [url](#)

<sup>218</sup> Jeune Afrique, 27/04/2019, [url](#); CNEWS, 27/04/2019, [url](#)

<sup>219</sup> HRW, 14/01/2020, [url](#)

<sup>220</sup> The Carter Center, 22/01/2020, p. 31, [url](#)

<sup>221</sup> OCHA, 01/07/2019, [url](#)

<sup>222</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 07/08/2019, p. 3, [url](#)

<sup>223</sup> HCR, 31/07/2019, p. 3, [url](#)

<sup>224</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 17, [url](#)

Le SG-NU décompte dans ses rapports trimestriels les victimes des attaques au Mali. De mars à mai 2019, l'ONU comptabilise 245 attaques durant lesquelles 333 civils avaient été tués, 175 blessés et 145 enlevés<sup>225</sup>. Entre juin et septembre 2019, l'ONU enregistre 331 attentats, au cours desquels 367 civils sont tués, 221 blessés et 63 enlevés<sup>226</sup>. Durant les trois derniers mois de 2019, l'ONU recense au total 269 attaques, au cours desquels 200 civils trouvent la mort, 96 sont blessés et 90 sont enlevés<sup>227</sup>. Malgré une réduction générale des violences durant le dernier trimestre de 2019, à Mopti, au centre, les menaces contre les civils n'ont pas diminué. Plus de 85 % des attaques contre les civils ont été enregistrées dans la région de Mopti entre octobre et décembre 2019 selon le même rapport<sup>228</sup>.

Les civils sont à la fois victimes de violences ciblées et indirectes au Mali. Selon les rapports du SG-NU d'octobre et décembre 2019, ils sont directement visés par les violences extrémistes et les attaques intercommunautaires, et indirectement par le banditisme et les engins explosifs improvisés<sup>229</sup>. Une augmentation du nombre de victimes civiles est en effet observée en raison d'accidents causés par la présence d'engins explosifs improvisés. À titre d'exemple, le groupe Al-Qaïda s'est excusé auprès de la population malienne lors de l'explosion d'une mine artisanale. En effet, le 3 septembre 2019, un autocar qui assurait la liaison entre Douentza et Gao a percuté un engin explosif improvisé, faisant 14 morts et 24 blessés. Les djihadistes ont précisé que la mine visait les forces de l'armée française<sup>230</sup>. Durant la période allant de juin à septembre 2019, le SG-NU comptabilise 53 explosions, commises à l'aide d'engins explosifs improvisés, soldées par 37 civils tués et 50 blessés contre 44 explosions soldées par 12 civils tués et 22 blessés durant la période précédente<sup>231</sup>.

Les civils subissent également de graves violations des droits de l'homme lorsque des groupes radicaux les soupçonnent de collaborer avec les forces de sécurité<sup>232</sup>.

Dans son rapport de monitoring du mois d'octobre 2019, le HCR indique que les individus armés et les actes de banditisme inquiètent les populations dans les régions de Gao et Ménaka, malgré les efforts des patrouilles des FAMA et de la MINUSMA<sup>233</sup>.

L'OCHA rapporte 234 violations des droits de l'enfant de janvier à juin 2019. Les principales violations mentionnées par l'OCHA sont la séparation des enfants d'avec leur famille lors des mouvements de population, l'interruption de la scolarité, le recrutement et l'utilisation des enfants par des groupes armés, l'exposition des enfants aux engins explosifs et l'exploitation sexuelle<sup>234</sup>. L'UNICEF rapporte que 150 enfants ont été tués au Mali et 75 blessés au cours des six premiers mois de l'année 2019<sup>235</sup>.

## 5.2. Forces internationales et nationales

Les forces de défense et de sécurité maliennes, la MINUSMA et les forces internationales sont ciblées de manière constante par des attaques asymétriques des groupes terroristes. Selon le rapport de l'ONU d'octobre 2019, les forces de défense et de sécurité sont restées les principales cibles des attaques asymétriques entre juin et septembre 2019. Pendant cette période, 42 soldats ont été tués et 33 autres blessés contre 67 soldats tués et 51 blessés entre janvier et mai 2019<sup>236</sup>. Durant le

<sup>225</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 10, p. 11, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, [url](#) ; HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>226</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 10, [url](#)

<sup>227</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>228</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>229</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, [url](#)

<sup>230</sup> Maliactu, 16/09/2019, [url](#) ; Le Figaro, 03/09/2019, [url](#)

<sup>231</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 10, [url](#)

<sup>232</sup> HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>233</sup> HCR, 31/10/2019, p. 2, [url](#)

<sup>234</sup> OCHA, 01/07/2019, [url](#)

<sup>235</sup> UNICEF, 13/08/2019, [url](#)

<sup>236</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

dernier trimestre 2019, les FAMA ont perdu 193 soldats et 126 autres ont été blessés, soit 116 % de plus que dans la période précédente<sup>237</sup>.

Le journal Le Soir rapporte que le 1<sup>er</sup> novembre 2019, plus de 50 soldats maliens ont trouvé la mort à Indelimane, près de la frontière avec le Niger. L'armée malienne a subi ainsi l'« une des plus lourdes pertes depuis plusieurs années »<sup>238</sup>. Le Figaro rapporte dans un article du 19 novembre 2019 que 30 autres soldats ont été tués la veille dans une opération conjointe des forces maliennes et nigériennes contre les terroristes près de Ménaka<sup>239</sup>.

Selon le SG-NU, la MINUSMA est la mission onusienne « la plus dangereuse », les troupes de la paix ayant enregistré en 2019 un total de 22 décès dans leurs rangs de janvier à décembre<sup>240</sup>.

Le rapport du SG-NU paru en décembre 2019 précise qu'en tout, « 128 soldats de la MINUSMA ont été tués à la suite d'actes de malveillance, et 91 soldats de la paix sont morts dans d'autres circonstances depuis la création de la Mission, en 2013 ». LA MINUSMA reprend sur son site Internet uniquement le nombre de victimes qui résultent d'actes hostiles (129 en octobre 2019)<sup>241</sup>.

Des pertes importantes ont été enregistrées également par les troupes françaises. Le 2 novembre 2019, un militaire de l'opération Barkhane a été tué par un engin explosif dans la région de Ménaka<sup>242</sup>. Le 25 novembre 2019, 13 autres militaires français ont trouvé la mort dans la collision accidentelle de deux hélicoptères<sup>243</sup>. Les pertes de l'armée française en novembre 2019 totalisent ainsi 41 morts dans les deux opérations, Serval et Barkhane<sup>244</sup>.

### 5.3. Groupes armés signataires de l'Accord de paix

Le rapport annuel du département d'Etat américain couvrant l'année 2018 mentionne que l'EIGS cible les groupes armés de la Plateforme et de la Coordination, signataires de l'Accord de paix de 2015<sup>245</sup>. Le rapport de l'ONU du 31 mai 2019 fait état, sans donner de détails, d'assassinats ciblés contre des membres de groupes armés signataires<sup>246</sup>. Selon les chiffres rapportés par le SG-NU en octobre 2019, les groupes armés signataires ont été ciblés par dix attaques entre juin et septembre 2019 au cours desquels neuf de leurs membres ont été tués. Cinq membres de la Coordination des mouvements de l'Azawad et quatre de la Plateforme ont perdu la vie dans des attaques menées à Gao, Tombouctou et Kidal. La source mentionne que durant la période de mars à mai 2019, les groupés armés signataires de l'Accord de paix ont subi 11 attaques, qui ont fait 43 morts et 17 blessés<sup>247</sup>.

## 6. Répartition géographique

Dans un article paru le 6 mai 2019 dans la Revue Militaire Belge, le colonel d'état-major Eric Kalajzic, expert militaire, dresse un portrait des différentes zones du Mali. Selon lui, le nord du Mali est un lieu traditionnel de commerce ou « trafic » depuis des siècles et aussi le territoire où les groupes armés « sont engagés dans une lutte de pouvoir pour contrôler les flux et les nœuds de communication ».

<sup>237</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>238</sup> Le Soir, 02/11/2019, [url](#)

<sup>239</sup> Le Figaro, 19/11/2019, [url](#)

<sup>240</sup> Nations unies, Onu info, 06/12/2019, [url](#)

<sup>241</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 15, [url](#)

<sup>242</sup> Le Point, 26/11/2019, [url](#)

<sup>243</sup> Le Point, 27/11/2019, [url](#)

<sup>244</sup> Le Point, 26/11/2019, [url](#)

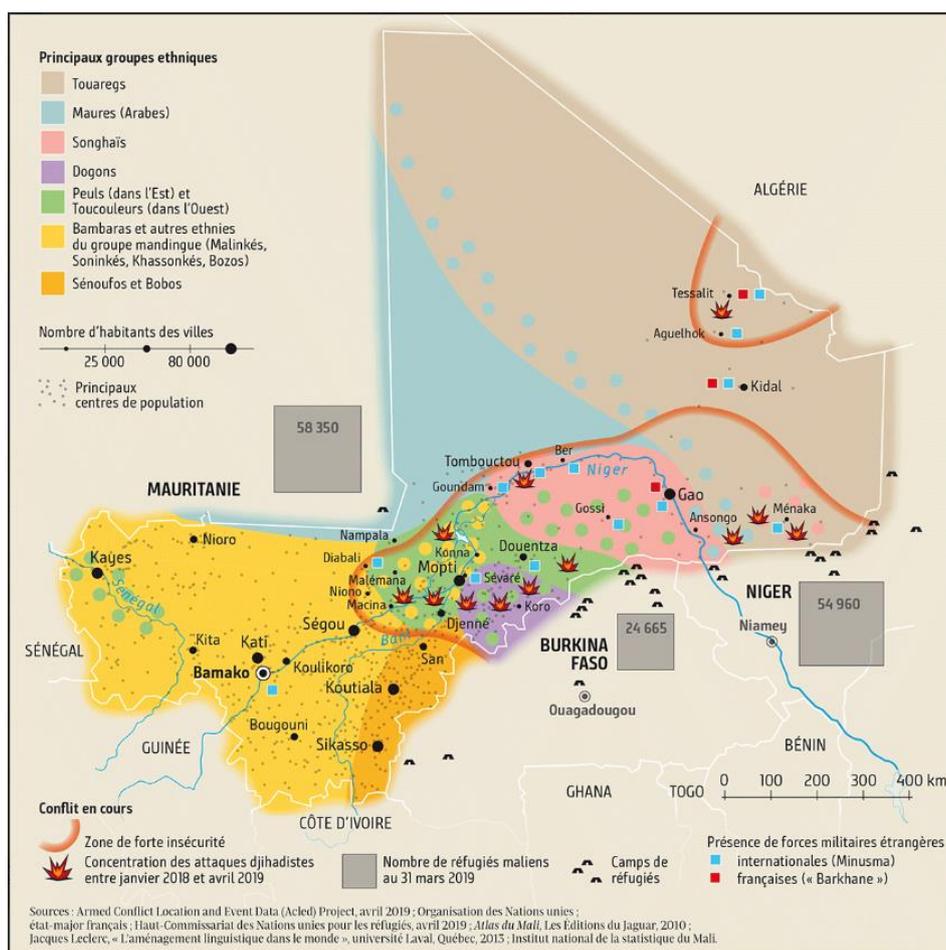
<sup>245</sup> USDOS, 13/03/2019, [url](#)

<sup>246</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 4, [url](#)

<sup>247</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#)

Pour décrire le centre du Mali, l'expert militaire parle d'un « véritable centre de gravité des problèmes sécuritaires actuels au Mali », une zone avec une faible gouvernance, un territoire de rivalités ethniques instrumentalisées par des groupes terroristes, prêcheurs radicaux ou parfois même par les représentants du gouvernement<sup>248</sup>. Concernant le sud du Mali, Eric Kalajzic précise que l'insécurité y est d'une autre nature, présente sous forme d'une corruption « endémique » et d'une mauvaise gouvernance qui génère des troubles sociaux<sup>249</sup>.

Pour montrer les zones de forte insécurité au Mali, Cécile Marin, enseignante et spécialiste en cartographie et géopolitique, a compilé dans une carte les données de l'ONG ACLED, des Nations unies, du HCR et de l'état-major français pour la période allant de janvier 2018 à avril 2019.



Zones de forte insécurité au centre et au nord Mali de janvier 2018 à avril 2019<sup>250</sup>

Si en octobre 2019 l'ONU constatait que la situation sécuritaire au Mali était « complexe » au nord et au centre, dans le rapport de décembre 2019, l'ONU affirme que la situation sécuritaire s'est « dégradée » au nord et qu'elle est devenue « complexe et préoccupante » au centre du pays<sup>251</sup>. Le SG-NU fait état de nombreuses attaques terroristes perpétrées au nord du pays ainsi que de tensions entre les groupes armés signataires de l'Accord de paix. Dans le centre, il parle d'incidents liés aux

<sup>248</sup> Revue Militaire Belge, 06/05/2019, [url](#)

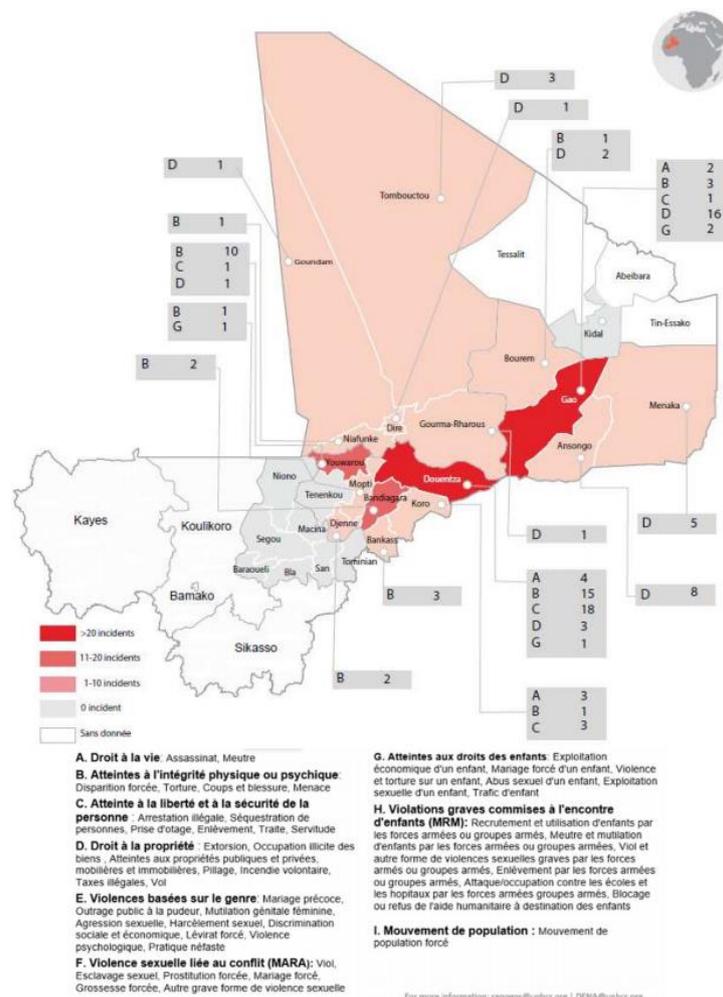
<sup>249</sup> Revue Militaire Belge, 06/05/2019, [url](#)

<sup>250</sup> Le monde diplomatique, 31/06/2019, [url](#)

<sup>251</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 9, [url](#)

engins explosifs improvisés<sup>252</sup> mais également de conflits intercommunautaires qui font de nombreuses victimes parmi les civils<sup>253</sup>.

Selon le rapport du HCR d'octobre 2019, pour les civils qui vivent au centre et dans le nord du pays, l'environnement sécuritaire « reste toujours alarmant ». Le même rapport relève une situation sécuritaire « très dégradée » dans la région de Mopti. En même temps, la population de Gao et Ménaka est inquiète face à la forte présence d'individus armés qui commettent des actes de banditisme. D'après la même source, « la situation sécuritaire demeure fragile » à Tombouctou et Taoudénit durant le mois d'octobre 2019, tandis qu'à Kidal la situation est restée « relativement calme »<sup>254</sup>.



## Régions couvertes : SEGOU, MOPTI, TOMBOUCTOU, GAO et KIDAL

Aperçu de l'environnement sécuritaire et de protection décembre 2019 dans les régions du nord et du centre <sup>255</sup>

<sup>252</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#)

<sup>253</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 7, [url](#)

<sup>254</sup> HCR, 31/10/2019, [url](#)

<sup>255</sup> HCR, 31/12/2019, [url](#)

### 6.1. Nord

Les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka et Taoudénit se trouvent au nord du Mali.

Dans le dernier trimestre de 2019, « l'état de la sécurité dans le nord s'est dégradé et a gagné en complexité » selon le SG-NU <sup>256</sup>. Dans la région de Gao, une infiltration constante des groupes terroristes a été constatée à tel point que certaines sources de l'ONU affirment que la situation est similaire à celle de 2012. La situation sécuritaire est restée stable à Tombouctou, en partie grâce à la coopération entre la CMA et les FAMA. Le rapport de l'ONU précise :

« [s]i la sécurité s'est améliorée dans les zones contrôlées par la Coordination des mouvements de l'Azawad, dans les secteurs plus reculés du delta du Niger tels que Bambara-Maoudé, des groupes terroristes restent néanmoins actifs et continuent de recruter de force. Dans la zone située au sud du fleuve Niger, l'État islamique du Grand Sahara a étendu son influence dans tout le cercle du Gourma-Rharous et, dans le sud, jusqu'à la frontière du Burkina Faso »<sup>257</sup>.

Toujours dans le nord, selon le rapport de l'ONU, la population locale de Gao et Ménaka rejette la présence du groupe islamiste État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), qui essaye de s'imposer par des attaques meurtrières et des taxations<sup>258</sup>.

En ce qui concerne les attaques asymétriques, les chiffres de l'ONU montrent que, durant la période d'octobre 2018 à février 2019, les attaques asymétriques les plus nombreuses se sont déroulées dans le centre du pays mais les plus graves ont été enregistrées dans le nord<sup>259</sup> tandis qu'entre mars et mai 2019, les attaques les plus nombreuses ont eu lieu au nord et les plus violentes au centre<sup>260</sup>. Durant la période de juin à septembre 2019, la plupart des attaques (67 %) ont été enregistrées dans le nord du pays (Tombouctou, Gao, Kidal et Ménaka). Le centre du Mali vient en deuxième position avec 17 attaques à Mopti et 2 à Ségou<sup>261</sup>.

### 6.2. Centre

Les régions de Mopti et de Ségou se trouvent au centre du Mali.

Le SG-NU explique que, dans le dernier trimestre de 2019 « [l]a situation dans le centre demeure extrêmement complexe et très préoccupante. Les violences intercommunautaires continuent de faire de nombreuses victimes et sont mises à profit par des groupes extrémistes, les cercles de Bandiagara, Bankass et Koro étant les plus touchés »<sup>262</sup>.

Toujours dans le centre du Mali, les milices d'autodéfense restent actives et refusent de se dissoudre, argumentant qu'elles sont les seules à pouvoir maintenir la sécurité en l'absence de l'état, selon le rapport de l'ONU du mois de décembre 2019<sup>263</sup>. Le SG-NU affirme dans ce même rapport :

« [c]es groupes remettent de plus en plus en cause la présence des forces internationales, dont la MINUSMA, qu'ils perçoivent comme des rivaux, et mobilisent de plus en plus la population locale contre cette présence. Les milices dogons et peul renforcent leurs effectifs et consolident leur action, ce qui laisse entrevoir de nouveaux affrontements. Les membres du plus grand groupe d'autodéfense, Dan Nan Ambassagou, qui demeure un important pourvoyeur d'emplois pour les

<sup>256</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 8, [url](#)

<sup>257</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 9, [url](#)

<sup>258</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 8, [url](#)

<sup>259</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 8, [url](#)

<sup>260</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 4, [url](#)

<sup>261</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

<sup>262</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p.10, [url](#)

<sup>263</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p.10, [url](#)

jeunes qui ont été laissés pour compte, ont hésité à participer à l'initiative lancée par les autorités pour lutter contre la violence au sein de la collectivité »<sup>264</sup>.

La même source fait état, dans le centre du Mali, de nombreuses victimes des violences intercommunautaires entraînées par les groupes extrémistes, surtout dans les cercles de Bandingara, Bankass et Koro. Même si les groupes terroristes prolifèrent dans le centre, le SG-NU affirme que, selon ses informations, les affrontements intercommunautaires ont diminué d'intensité et que les atteintes aux droits de l'homme n'ont pas été signalées durant les trois derniers mois de 2019<sup>265</sup>. Le rapport de l'ONU précise toutefois que la population continue de subir des exactions et des graves atteintes aux droits de l'homme même si un nombre moins important d'actes de violence et de crimes est rapporté dans les zones reculées du centre<sup>266</sup>.

Selon le rapport de l'ONU d'octobre 2019, le centre du Mali a été le plus touché par les attentats aux engins explosifs improvisés dans les six premiers mois de l'année 2019. Le rapport note que 69 % des attentats ont eu lieu dans cette région au premier semestre de 2019 contre 51 % dans la même période de 2018<sup>267</sup>.

Durant le dernier trimestre de 2019, plus de 85 % des attaques meurtrières contre les civils se sont produites dans la région de Mopti, au centre, tandis que celles dirigées contre les FAMA ont été enregistrées à Mopti et Ménaka (nord-est). Le centre a été le plus touché également durant la même période par la plupart des attaques dirigées contre la MINUSMA. Ainsi, les 68 attaques comptées par l'ONU contre la MINUSMA ont été enregistrées à Mopti (46) tandis que les autres attaques ont été enregistrées dans le nord, à Kidal (9), à Ménaka (5), à Tombouctou (4) et à Gao (4)<sup>268</sup>.

### 6.3. Sud

Les régions de Koulikoro, Sikasso, Kayes ainsi que le district urbain de Bamako se situent dans la partie sud du pays.

Selon les données ACLED collectées et compilées par le chercheur d'ICG, José Luengo-Cabrera, suite aux violences en 2019, dans la région de Koulikoro, ont été enregistrés 25 morts, à Sikasso 9, à Kayes 1 et à Bamako 5 morts<sup>269</sup>. À titre d'exemple, dans la région de Sikasso, Jeune Afrique rapporte le 20 mai 2019 que sept personnes dont deux gendarmes et un douanier ont perdu la vie lors d'une attaque du poste de Kouri, frontalier avec le Burkina Faso<sup>270</sup>.

Dans son rapport paru en octobre 2019, le SG-NU a répertorié une attaque asymétrique dans la région de Kayes, sans fournir de détails<sup>271</sup>.

Toujours au sud et dans la capitale, le SG-NU a recensé entre mai et septembre 2019 des violations de droits de la personne : 5 dans la région de Kayes, 2 dans la région de Koulikoro et 1 à Bamako<sup>272</sup>. Dans le rapport couvrant le dernier trimestre, le SG-NU parle d'une atteinte aux droits de l'homme enregistrée à Sikasso<sup>273</sup>.

---

<sup>264</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 10, [url](#)

<sup>265</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 10, [url](#)

<sup>266</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 8, [url](#)

<sup>267</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#)

<sup>268</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 3, [url](#)

<sup>269</sup> José Luengo-Cabrera @J\_LuengoCabrera, 14/01/2020, [url](#)

<sup>270</sup> Jeune Afrique, 20/05/2019, [url](#)

<sup>271</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

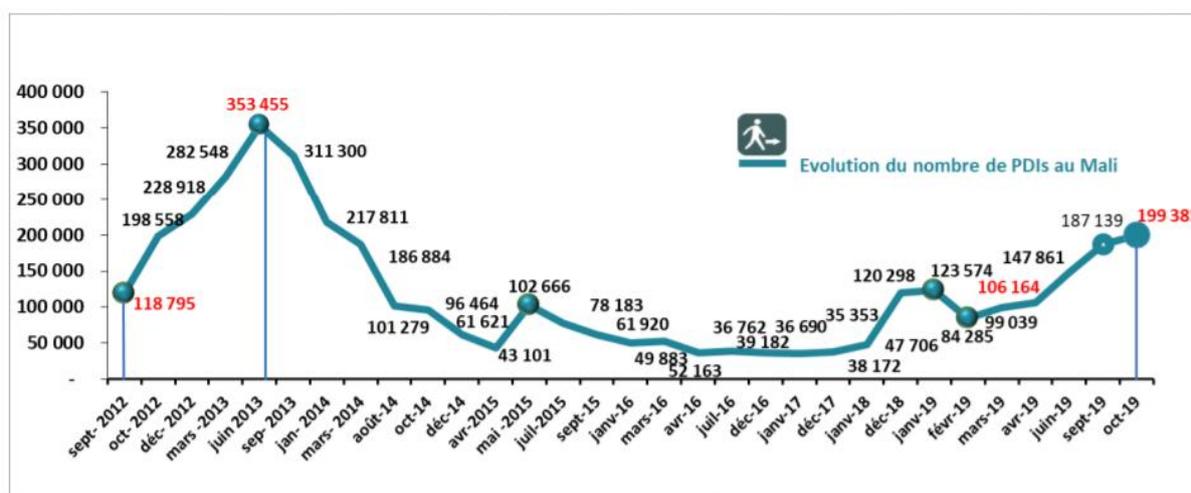
<sup>272</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>273</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 13, [url](#)

Les rapports des Nations unies consultés par le Cedoca n'apportent pas d'autres précisions concernant la situation sécuritaire dans le sud du Mali.

## 7. Déplacements de population

Les déplacements de population continuent au Mali en 2019 en raison des nombreux conflits intercommunautaires. Les chiffres de l'OCHA communiqués le 6 décembre 2019 indiquent un nombre de 199.385 personnes déplacées internes (PDI) en un an, soit plus de 36.000 ménages. Plus de la moitié des déplacés sont des femmes (54 %) et des enfants (53 %) accueillis en plus grand nombre dans les régions de Mopti, Gao, Ségou, Tombouctou et Ménaka. Selon l'OCHA, l'épicentre du phénomène de déplacements se situe à Mopti (centre du Mali) où les personnes fuient les violences et essaient de trouver refuge dans les localités voisines ou même dans d'autres régions<sup>274</sup>.



Évolution du nombre de PDI (septembre 2012-octobre 2019) <sup>275</sup>

Selon une enquête menée parmi les personnes déplacées, 97 % ont déclaré avoir fui pour des raisons d'insécurité et seulement 3 % pour des raisons économiques ou en raison de l'insécurité alimentaire. La même enquête révèle que 73 % des déplacés souhaiteraient rentrer dans leur localité d'origine si la situation sécuritaire et économique s'améliorait<sup>276</sup>.

Le rapport de l'OCHA du 21 novembre 2019 précise que du 1er mars au 31 octobre 2019, suite aux violences du centre et du nord du pays, 115.000 personnes ont quitté leur domicile<sup>277</sup>.

<sup>274</sup> OCHA, 06/12/2019, [url](#)

<sup>275</sup> HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

<sup>276</sup> OCHA, 06/12/2019, [url](#)

<sup>277</sup> HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

| Région       | Ménage        | Femme          | Homme         | Total Individus | Source   | Date de mise à jour |
|--------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|----------|---------------------|
| Bamako       | 618           | 1 390          | 960           | 2 350           | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Gao          | 9 753         | 30 866         | 24 836        | 55 702          | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Kayes        | 182           | 763            | 682           | 1 445           | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Kidal        | 222           | 486            | 404           | 890             | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Koulikoro    | 423           | 1 069          | 962           | 2 031           | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Ménaka       | 2 893         | 10 106         | 7 652         | 17 758          | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Mopti        | 12 383        | 35 745         | 33 934        | 69 679          | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Ségou        | 4 463         | 12 375         | 11 916        | 24 291          | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Sikasso      | 432           | 1 318          | 1 280         | 2 598           | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| Tombouctou   | 4 892         | 12 531         | 10 110        | 22 641          | DNDS/OIM | Oct. -19            |
| <b>Total</b> | <b>36 261</b> | <b>106 649</b> | <b>92 736</b> | <b>199 385</b>  | DNDS/OIM | Oct. -19            |

 Déplacés internes au Mali par région<sup>278</sup>

En mai 2019, le nombre de déplacés s'élevait à 120.067. A titre de comparaison, il y en avait 75.351 en juillet 2018 et 40.000 en février 2018. D'après le HCR, les chiffres ne cessent d'augmenter en raison des conflits intercommunautaires et de l'insécurité croissante dans le centre et le nord du pays<sup>279</sup>.

En octobre 2019, les services du HCR comptabilisaient 138.954 réfugiés maliens dans les pays voisins contre 138.391 en mai 2019 et 139.573 en juillet 2018<sup>280</sup>.

| Pays d'asile        | Nombre de réfugiés | Date de mise à jour |
|---------------------|--------------------|---------------------|
| <b>Mauritanie</b>   | 56 680             | 31 Octobre 2019     |
| <b>Niger</b>        | 56 499             | 31 Août 2019        |
| <b>Burkina Faso</b> | 25 775             | 31 Octobre 2019     |
| <b>Total</b>        | <b>138 954</b>     | 31 Octobre 2019     |

 Réfugiés maliens au 31 octobre 2019<sup>281</sup>

Par ailleurs, le HCR avait enregistré, fin octobre 2019, 74.397 rapatriés, dont un tiers n'ayant pas de documents d'état civil. Les rapatriés proviennent du Burkina Faso (26.008), du Niger (21.221), de Mauritanie (19.318) et d'Algérie (7.839). Ces chiffres confirment la tendance au retour des réfugiés, dans un contexte marqué par la signature d'accords tripartites entre le Mali, le pays hôte et le HCR<sup>282</sup>.

<sup>278</sup> HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

<sup>279</sup> HCR, Cluster Protection, 13/06/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 25/09/2018, p. 12, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 11, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#)

<sup>280</sup> HCR, Cluster Protection, 13/06/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 25/09/2018, p. 12, [url](#) ; HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

<sup>281</sup> HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

<sup>282</sup> HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

| Ancien Pays d'accueil | Algérie      | Burkina Faso  | Ghana     | Guinée    | Mauritanie    | Niger         | Nigéria   | Togo      | Tunisie   | Total général |
|-----------------------|--------------|---------------|-----------|-----------|---------------|---------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| Région de Destination | Individus    | Individus     | Individus | Individus | Individus     | Individus     | Individus | Individus | Individus | Individus     |
| Bamako                | 132          | 342           |           |           | 37            | 16            |           |           |           | 527           |
| Gao                   | 2 379        | 7883          |           |           | 83            | 6972          | 1         |           | 1         | 17319         |
| Kidal                 | 1 978        | 48            |           |           | 8             | 6             |           |           |           | 2040          |
| Koulikoro             | 65           | 123           |           |           | 27            | 1             |           |           |           | 216           |
| Ménaka                | 287          | 19            |           |           | 9             | 13811         |           |           |           | 14126         |
| Mopti                 |              | 3657          |           |           | 725           | 4             |           |           |           | 4386          |
| Ségou                 |              | 112           | 1         |           | 1030          | 31            |           |           |           | 1174          |
| Tombouctou            | 2 998        | 13824         |           | 2         | 17399         | 380           |           | 6         |           | 34609         |
| <b>Grand Total</b>    | <b>7 839</b> | <b>26 008</b> | <b>1</b>  | <b>2</b>  | <b>19 318</b> | <b>21 221</b> | <b>1</b>  | <b>6</b>  | <b>1</b>  | <b>74 397</b> |

Rapatriés enregistrés regroupés par régions de retour et par anciens pays d'accueil au 31 octobre 2019<sup>283</sup>

## 8. Impact de la violence sur la vie quotidienne

### 8.1. Services de maintien de l'ordre et possibilité de protection des civils

Le Comité de sécurité régionale a été convoqué pour la première fois le 25 juillet 2019 par le Gouverneur de la région de Mopti. Ce Comité, créé pour rétablir la sécurité des civils dans les régions du centre, a pour but l'amélioration des échanges d'informations et la coordination entre les FAMA, la police des Nations unies, la MINUSMA et les composantes civiles<sup>284</sup>.

Suite aux incidents qui ont affecté les civils dans la région de Gao et qui ont inquiété les autorités, le Gouverneur a proposé un couvre-feu visant les motocyclettes et la création d'une zone exempte d'armes dans la ville d'Ansongo. Afin de mieux collaborer avec les autorités locales et en particulier avec les femmes dans le district d'Ansongo, la MINUSMA a renforcé sa présence sur place, multiplié ses activités et élaboré un plan d'action intégré avec la participation des civils, des militaires et de la police<sup>285</sup>.

De mai à septembre 2019, la MINUSMA a poursuivi une stratégie d'adaptation en prenant des nouvelles mesures pour accroître la protection lors des déplacements de ses troupes, réduire son temps de réaction et avoir des unités plus mobiles et souples. Par ailleurs, la MINUSMA a continué de renforcer sa présence civile dans le centre du Mali<sup>286</sup>.

Dans les zones du centre où les civils ont été le plus menacés, la MINUSMA a augmenté sa présence en patrouillant plus longuement et de manière moins prévisible ainsi que par le déploiement de bases opérationnelles temporaires. Une opération dénommée « Onyx » s'est concentrée dans le centre du pays dans les communes de Bandingara, Bankass et Koro<sup>287</sup>.

<sup>283</sup> HCR, Cluster Protection, 21/11/2019, [url](#)

<sup>284</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

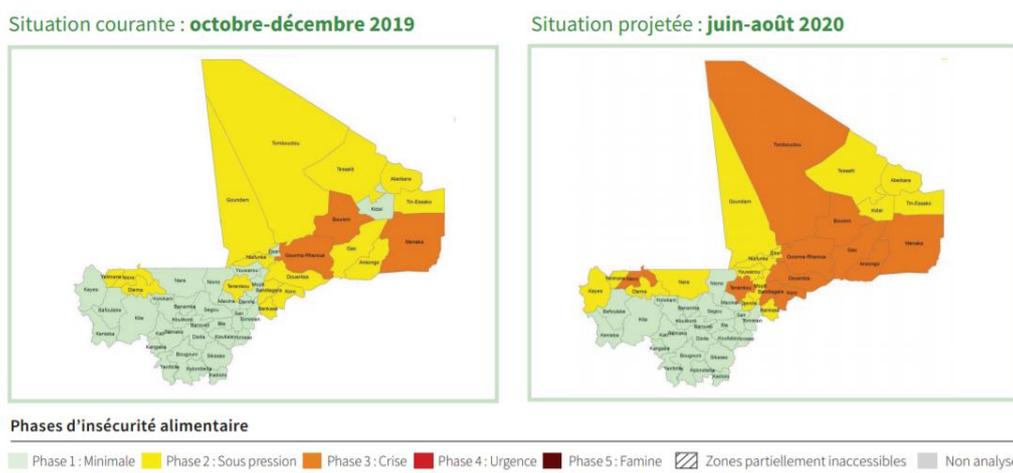
<sup>285</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>286</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 14, [url](#)

<sup>287</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 11, [url](#)

## 8.2. Accès aux denrées de base

Selon l'OCHA, en décembre 2019, 2,8 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire<sup>288</sup>. La région de Gao (nord) est la plus touchée selon le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), avec un taux de 16.8 % (129.000 personnes) suivie de Tombouctou avec 11,9 %. Selon la même source, environ 39.000 personnes sont en situation d'urgence, les cercles de Bourem, Ménaka et Gourma Rharous étant en phase de crise<sup>289</sup>.



Situation alimentaire et nutritionnelle décembre 2019<sup>290</sup>

Dans un rapport du 6 décembre 2019, l'OCHA montre que les chiffres relatifs à la malnutrition aiguë sont en légère baisse par rapport à 2018<sup>291</sup>.

Le même rapport précise :

« [l]a prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants de 0 à 59 mois est passée de 11,2 en 2018 à 10 pour cent en 2019 et celle de la malnutrition aiguë sévère (MAS) de 2 pour cent à 1,5. La situation actuelle du pays est au bord des seuils d'urgence tels que définit par l'OMS »<sup>292</sup>.

Selon un rapport du gouvernement malien, malgré les conflits intercommunautaires et les autres formes d'insécurité ayant limité l'accès aux champs, la campagne agricole dans le pays a été globalement moyenne en 2019. Le même rapport constate que « l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires est suffisant dans tout le pays malgré les perturbations de flux liées à la situation sécuritaire instable et aux conflits intercommunautaires dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, le nord de celle de Ségou et de Koulikoro »<sup>293</sup>.

## 8.3. Accès à une aide médicale

La destruction des infrastructures de santé dans les zones touchées par les violences a restreint l'accès de la population aux services de santé. En mars 2019, l'ONU mentionnait que dans les régions du nord

<sup>288</sup> OCHA, 16/12/2019, [url](#)

<sup>289</sup> RPCA, 12/2019, [url](#)

<sup>290</sup> RPCA, 12/2019, [url](#)

<sup>291</sup> OCHA, 06/12/2019, [url](#)

<sup>292</sup> OCHA, 06/12/2019, [url](#)

<sup>293</sup> Gouvernement du Mali, 12/12/2019, [url](#)

et du centre, il n’y avait que 3,14 agents de santé pour 10.000 personnes. A titre indicatif, la moyenne nationale avant la crise était de 10 agents pour 10.000 personnes ; l’Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise quant à elle 23 professionnels de santé pour 10.000 personnes<sup>294</sup>. En mai 2019, l’ONU estime que dans le nord du pays, 25 % des établissements de santé ne fonctionnent pas en raison de l’insécurité<sup>295</sup>.

Dans une interview publiée en juillet 2019, le coordinateur médical pour Médecins sans frontières (MSF) affirme qu’en raison des violences quotidiennes répétées, les habitants des villages n’ont plus accès aux soins de santé de base. La même source parle d’une partie de la population devenue « quasi immobile » suite à l’insécurité permanente sur les routes. MSF précise que ses équipes assistent à une augmentation des cas de malnutrition, de grossesses non suivies et problématiques, ainsi qu’un manque de vaccinations et de traitements préventifs contre le paludisme chez les enfants. Enfin, MSF signale une forte augmentation des troubles psychologiques liés aux violences<sup>296</sup>.

#### 8.4. Accès aux services publics

Les chiffres publiés en décembre 2019 par l’OCHA indiquent que 1.200 écoles étaient fermées au nord et au centre à cause de l’insécurité, de l’absence d’enseignants et du rejet de l’utilisation du français comme langue d’enseignement. Plus de la moitié des établissements concernés se situent dans la région de Mopti. Les chiffres sont en augmentation par rapport à novembre 2018 (797 écoles fermées)<sup>297</sup>.

En décembre 2019, moins de 30 % des fonctionnaires de l’Etat se trouvaient à leur poste dans le nord et le centre du Mali en raison des problèmes sécuritaires. Le rapport du SG-NU de décembre 2019 mentionne que 23 % des administrateurs civils sont présents sur leur lieu d’affectation dans le nord du Mali et 30 % dans la région de Mopti (centre)<sup>298</sup>.

Le même rapport conclut qu’en raison des conditions difficiles, les postes au nord et au centre du pays n’attirent pas les fonctionnaires<sup>299</sup>.

La MINUSMA a offert un appui aux autorités maliennes en proposant des solutions pour l’amélioration des conditions de sécurité dans les tribunaux et les prisons<sup>300</sup>. En février 2019, suite à l’annonce du décès du président du tribunal de Niono (centre), enlevé par des éléments armés non identifiés en novembre 2017, les syndicats de magistrats ont dénoncé l’incapacité du gouvernement d’assurer la protection de ses fonctionnaires dans le nord et le centre du pays. Les syndicats ont appelé les magistrats qui craignaient pour leur sécurité à se réinstaller à Bamako ou dans des juridictions plus sûres<sup>301</sup>.

#### 8.5. Liberté de mouvement et sécurité sur les axes routiers

La liberté de mouvement dans le pays n’est pas restreinte par les autorités maliennes. Cependant, la pose des engins explosifs sur les principaux axes routiers a limité le mouvement des civils, de l’armée et aussi des opérateurs humanitaires sur place. Le SG-NU déplore dans son rapport de décembre 2019 une menace élevée en raison de la présence d’engins explosifs dans le centre, principalement sur l’axe

<sup>294</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 12, [url](#)

<sup>295</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 11, [url](#)

<sup>296</sup> MSF, 12/07/2019, [url](#)

<sup>297</sup> OCHA, 17/12/2019, [url](#)

<sup>298</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 5, [url](#)

<sup>299</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 6, [url](#)

<sup>300</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 6, [url](#)

<sup>301</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2019, p. 4, [url](#)

Kona-Gao<sup>302</sup>. Selon le rapport de l'ONU d'octobre 2019, entre juillet et septembre 2019, 53 explosions commises à l'aide d'engins explosifs improvisés ont tué 37 civils et blessé 50 autres<sup>303</sup>.

Le rapport de l'ONU d'octobre 2019 précise : « [l]e 6 juillet, le véhicule d'une organisation non gouvernementale malienne a heurté un engin explosif dans la région de Tombouctou et deux agents ont été blessés »<sup>304</sup>. En août 2019, les membres du CICR ont dénoncé la recrudescence de la criminalité dans les villes mais aussi sur les axes routiers dans la région de Tombouctou ; ils ont annoncé la suspension temporaire de leurs activités<sup>305</sup>.

Les explosions des engins improvisés ont également affecté les troupes de la MINUSMA, les forces internationales et les forces armées maliennes. Six soldats de la paix ont été blessés le 26 juillet sur l'axe Bambara-Maoudé (région de Tombouctou)<sup>306</sup>. Le 2 novembre 2019, deux soldats maliens ont été tués et six blessés au centre du Mali<sup>307</sup>. Le même jour, près de Ménaka, un soldat français a trouvé la mort<sup>308</sup>.

Pour limiter la menace de ces engins explosifs, la MINUSMA a mené entre juillet et août 2019 l'opération « Flow » dans la région de Mopti. Les casques bleus ont ainsi détecté et neutralisé cinq engins explosifs<sup>309</sup>.

## 8.6. Accès à l'aide humanitaire

Dans le contexte d'une situation humanitaire qui n'a cessé de se dégrader en 2019<sup>310</sup>, l'accès à l'aide humanitaire est devenu plus difficile tant au nord qu'au centre du Mali dans le dernier trimestre de 2019, selon le rapport de l'ONU de décembre 2019. Selon la même source, les principales causes sont la criminalité, les groupes extrémistes et les opérations militaires. Le rapport ne donne pas les chiffres mais se limite à considérer « élevé » le nombre d'atteintes à la sécurité des agents humanitaires, principalement liées au banditisme<sup>311</sup>.

<sup>302</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 10, [url](#)

<sup>303</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 11, [url](#)

<sup>304</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 13, [url](#)

<sup>305</sup> CCIR, 06/08/2019, [url](#)

<sup>306</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 8, [url](#)

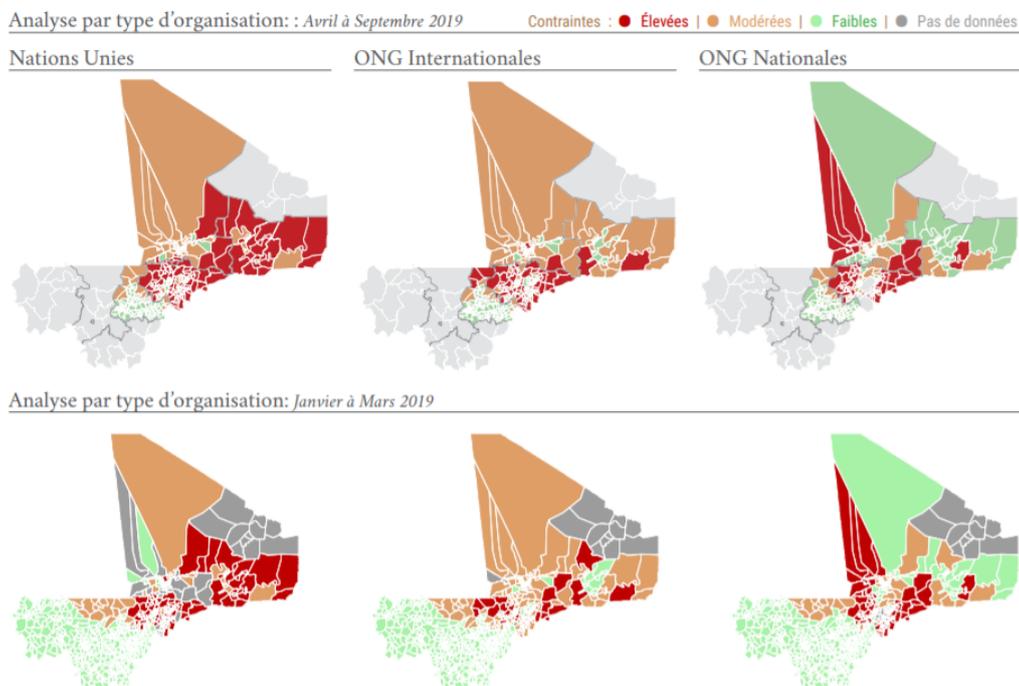
<sup>307</sup> RTBF, 03/11/2019, [url](#)

<sup>308</sup> La Croix, 02/11/2019, [url](#)

<sup>309</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 01/10/2019, p. 9, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 11, [url](#)

<sup>310</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 18, [url](#)

<sup>311</sup> Nations unies, Conseil de sécurité, 30/12/2019, p. 14, [url](#)



Contraintes d'accès des acteurs humanitaires au Mali en 2019<sup>312</sup>

Un rapport de l'OCHA concernant l'accès humanitaire au Mali aux deuxième et troisième trimestres de 2019 révèle que les ONG qui travaillent dans les zones de conflits intercommunautaires ou des opérations militaires risquent de subir des dommages collatéraux. Le rapport précise : « [I]es acteurs humanitaires sont toutefois ciblés par une criminalité endémique en raison de leurs biens matériels et équipements. Cette situation peut prendre une tournure violente dans certains cas [...] »<sup>313</sup>.

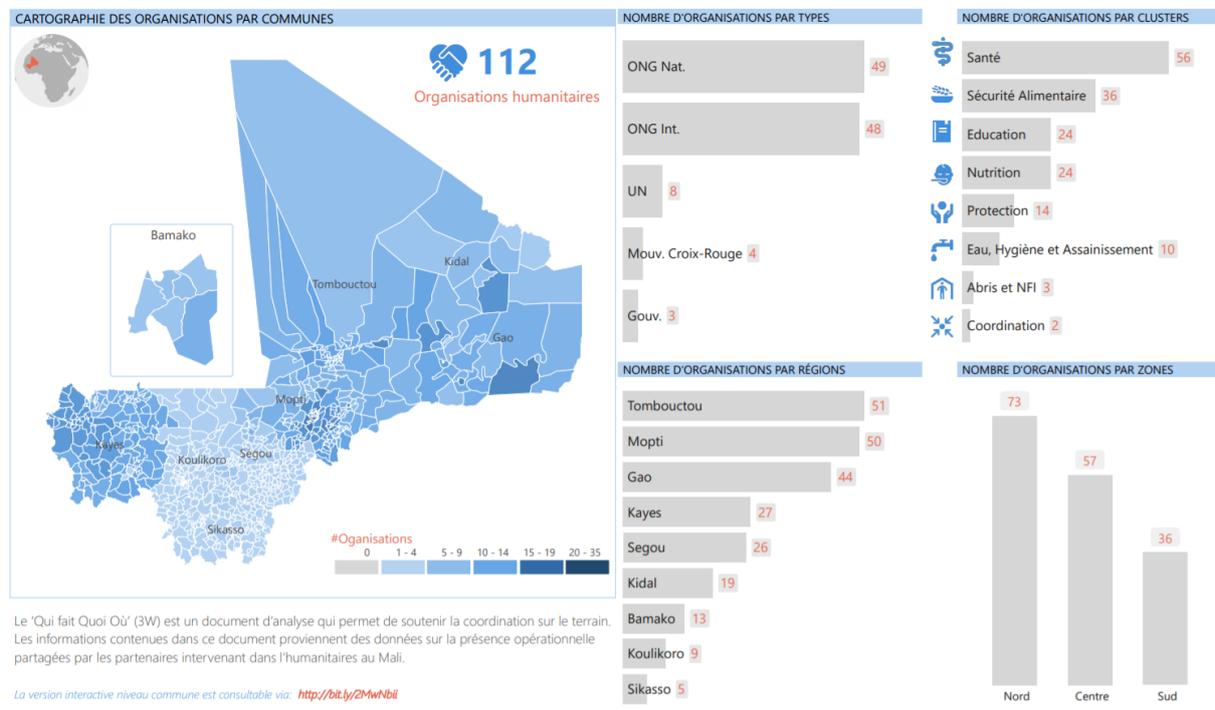
Selon l'OCHA, la criminalité en augmentation et les vols des véhicules des ONG ont obligé les acteurs humanitaires à louer des moyens de transport. La même source précise que le risque causé par les engins explosifs reste par contre très élevé sur les axes majeurs (les axes reliant Mopti aux régions du nord). Le transport par voie aérienne est excessivement cher et le manque de moyens adaptés pour atteindre certaines zones (par exemple des hélicoptères) pose des problèmes<sup>314</sup>.

<sup>312</sup> OCHA, s.d, [url](#). Selon le rapport de l'OCHA, « le terme [contrainte] est ici compris comme une difficulté obligeant les acteurs humanitaires à adapter leurs stratégies pour mettre en œuvre leurs activités ».

<sup>313</sup> OCHA, s.d, [url](#)

<sup>314</sup> OCHA, s.d, [url](#)

## 8.7. Présence d'organisations humanitaires internationales



### Présence opérationnelle des acteurs humanitaires<sup>315</sup>

L'OCHA a dressé, en novembre 2019, un tableau recensant les organisations humanitaires opérant au Mali. Au total, 112 organisations sont présentes sur le territoire : ONG nationales, internationales, organismes des Nations unies, de la Croix-Rouge et organisations gouvernementales. La plupart opèrent dans le nord et le centre du pays. Les domaines d'intervention sont, par ordre d'importance, la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, la nutrition, la protection, l'eau, l'hygiène et l'assainissement<sup>316</sup>.

Le nombre des personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a augmenté de 3,2 millions au début de l'année à 3,9 millions en août 2019, toujours selon les estimations de l'OCHA<sup>317</sup>.

<sup>315</sup> OCHA, 30/11/2019, [url](#)

<sup>316</sup> OCHA, 30/11/2019, [url](#)

<sup>317</sup> OCHA, 16/12/2019, [url](#)

## CHIFFRES CLÈS

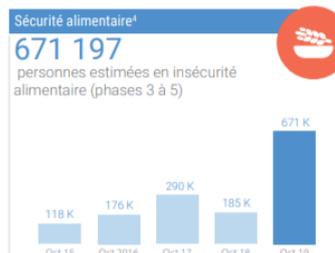
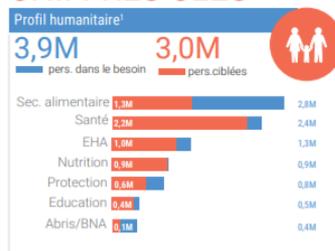


Tableau reprenant les chiffres principaux du tableau humanitaire en décembre 2019 au Mali<sup>318</sup>

<sup>318</sup> OCHA, 16/12/2019, [url](#)

## Résumé

Le conflit au Mali débute en janvier 2012 lorsque des rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), soutenus par des groupes islamistes, se soulèvent contre le gouvernement central de Bamako pour obtenir leur indépendance.

Malgré l'envoi de troupes par la France et les Nations unies en 2013 ainsi que la signature d'un Accord de paix en 2015 entre les groupes armés gouvernementaux et ceux de la rébellion touareg, les affrontements se sont poursuivis au Mali. Les groupes islamistes, exclus de l'Accord précité, ont poursuivi leur progression. Le président Ibrahim Boubacar Keïta a été réélu pour un deuxième mandat de cinq ans le 12 août 2018 et un nouveau gouvernement conduit par Boubou Cissé a été formé début mai 2019.

En septembre 2019, le gouvernement a fait face à une vague de critiques populaires. Les manifestants ont demandé la réparation rapide des principaux axes routiers, exigé la démission du gouvernement et affiché leur soutien à la milice d'autodéfense dogon Dan Nan Ambassagou. L'imam Mahmoud Dicko a lancé à Bamako la Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS), un mouvement politico-religieux qui a également critiqué le gouvernement conduit par Boubou Cissé.

Un Dialogue national inclusif a finalement donné lieu, le 22 décembre 2019, à quatre résolutions: l'organisation des élections législatives avant mai 2020, un referendum suivi d'un projet de nouvelle Constitution, la relecture des certains articles de l'Accord de paix et la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour installer la paix dans le pays.

Les sources consultées rapportent également en fin d'année 2019 des manifestations contre l'intervention des troupes françaises au Mali, surtout après les pertes subies par l'armée malienne. Le sentiment anti-français continue à gagner du terrain selon la presse. La mise en œuvre de l'Accord pour la paix était à la fin de l'année 2019 « à son point le plus bas » depuis janvier 2018, d'après un rapport du Centre Carter. Le Secrétaire général de l'ONU relève dans son rapport d'octobre 2019 que l'application de cet accord s'est poursuivie lentement et mentionne quelques progrès, notamment en matière de défense et de sécurité.

Le Secrétaire général de l'ONU estime « alarmante » la dégradation de la situation sécuritaire au Mali et dans la région du Sahel observée dans les trois derniers mois de 2019. Durant la période étudiée, les conditions de sécurité ont continué à se dégrader suite à la multiplication des actions terroristes menées par des groupes djihadistes et des violences intercommunautaires.

Selon les statistiques, l'année 2019 apparaît la plus meurtrière depuis le début de la crise sécuritaire, en 2012. D'après les données en provenance de l'ONG américaine Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 1.870 morts ont été enregistrés suite aux conflits au Mali en 2019. Le chiffre est en légère hausse par rapport à 2018 mais double par rapport à 2017.

Les facteurs déclencheurs des conflits sont les violences intercommunautaires, les attaques perpétrées par des groupes armés signataires et l'escalade du conflit à cause des groupes extrémistes selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le nombre des civils tués dans les divers conflits au Mali en 2019 s'élève à 1.629 selon les chiffres de l'OCHA rapportés par le centre Carter. Selon les rapports consultés, les civils sont à la fois victimes de violences ciblées et indirectes, étant directement visés par les violences extrémistes et les attaques intercommunautaires et indirectement par le banditisme et les engins explosifs improvisés.

Les forces de défense et de sécurité maliennes (FAMA), la MINUSMA et les forces internationales ont été constamment ciblées par des attaques asymétriques des groupes terroristes, selon les Nations unies. La MINUSMA est considérée par le Secrétaire général des Nations unies comme la mission onusienne « la plus dangereuse », avec 22 victimes en 2019. Les groupes armés signataires de

L'Accord de paix ont été également visés par des attaques menées entre mai et septembre 2019 par des combattants de groupes extrémistes.

Selon le Secrétaire général de l'ONU, dans le dernier trimestre de 2019, la situation sécuritaire s'est « dégradée » au nord et elle est devenue « complexe et préoccupante » au centre du pays. L'officiel onusien fait état de nombreuses attaques terroristes perpétrées au nord du pays ainsi que de tensions entre les groupes armés signataires de l'Accord de paix. Dans le centre, il parle d'incidents liés aux engins explosifs improvisés mais également de conflits intercommunautaires qui font de nombreuses victimes parmi les civils.

Dans le sud, en ce compris la capitale, 40 morts ont été enregistrés suite aux violences en 2019, selon les données ACLED, collectées et compilées par un chercheur d'International Crisis Group (ICG).

La situation des droits de l'homme s'est dégradée au Mali en 2019. D'après le HCR, l'absence d'autorité de l'Etat a augmenté la vulnérabilité des civils. Le Secrétaire général de l'ONU décompte 339 victimes de violations de droits de la personne entre juin et septembre 2019. Les auteurs de ces violations sont les groupes d'autodéfense communautaires, les groupes extrémistes et les groupes armés signataires de l'Accord de paix. Concernant les enfants, les Nations unies ont documenté 571 violations graves des droits de l'enfants de janvier à septembre 2019, un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes.

En décembre 2019, les Nations unies recensaient 199.385 déplacés à l'intérieur du pays et 138.954 réfugiés dans les pays voisins, à savoir le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger. Le nombre de réfugiés est resté stable.

Les actes de banditisme ont aggravé les problèmes de sous-alimentation et le manque de vaccination des plus jeunes. Les ONG sur place figurent également parmi les victimes d'actes de banditisme et des vols. A cause de la criminalité, des groupes extrémistes et des opérations militaires, l'accès à l'aide humanitaire est devenu plus difficile tant au nord qu'au centre du Mali au dernier trimestre de 2019.

Au nord et au centre, l'insécurité et les violences freinent le redéploiement des forces de défense et de sécurité et entravent le fonctionnement de l'administration et des écoles, la liberté de mouvement des maliens, leur accès aux denrées de base, aux soins de santé et à l'aide humanitaire.

## Bibliographie

### Sources écrites et audiovisuelles

Actualité ouest-africaine, *Mali : dialogue intercommunautaire pour la paix, la sécurité et le développement*, 07/08/2019, [http://www.actualite-ouest-africaine.org/sites/default/files/280-West-Africa-Brief%2015July-7August%202019\\_FR\\_0.pdf](http://www.actualite-ouest-africaine.org/sites/default/files/280-West-Africa-Brief%2015July-7August%202019_FR_0.pdf) [consulté le 08/11/2019]

Africa Center for Strategic Studies, *Réduire la violence entre agriculteurs et éleveurs au Mali*, 20/08/2019, <https://reliefweb.int/report/mali/r-duire-la-violence-entre-agriculteurs-et-leveurs-au-mali> [consulté le 08/11/2019]

Afrique Confidentielle, *Mouvement sociale et grogne générale contre l'état des routes maliennes*, 11/09/2019, <https://afriqueconfidentielle.com/continent/mali/mouvement-sociale-et-grogne-generale-contre-letat-des-routes-maliennes/> [consulté le 08/11/2019]

ACTED, *L'insécurité dans la région de Ménaka affecte les ONG internationales*, 20/08/2019, <https://www.acted.org/fr/linsecurite-dans-la-region-de-menaka-affecte-les-ong-internationales/> [consulté le 08/11/2019]

Bamada, *Centre du Mali : une milice peule voit le jour*, 23/05/2018, <http://bamada.net/centre-du-mali-une-milice-peule-voit-le-jour> [consulté le 13/11/2019]

BBC, *L'état d'urgence – prolongé au Mali*, 17/10/2019, <https://www.bbc.com/afrique/region-50082246> [consulté le 04/11/2019]

BBC, *La présence des troupes françaises au Sahel au cœur du G5*, 13/01/2020, <https://www.bbc.com/afrique/region-51087930> [consulté le 13/01/2020]

British Broadcasting Corporation (BBC), *Mali : affrontements entre les signataires de l'accord de paix*, 07/07/2017, <https://www.bbc.com/afrique/region-40527973> [consulté le 12/11/2019]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Afrique de l'Ouest et du Centre : Aperçu humanitaire hebdomadaire*, 17/12/2019, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/External%20Weekly%2010%20-%2016%20de%20CC%81cembre%20FRENCH.pdf> [consulté le 18/12/2019]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Accès humanitaire au Mali*, 10/10/2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mli\\_rpt\\_humaccessavrilssept\\_20191010\\_vf.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mli_rpt_humaccessavrilssept_20191010_vf.pdf) [consulté le 12/11/2019]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Mali : Qui Fait Quoi Où [3W] Présence opérationnelle des acteurs humanitaires [novembre 2019]*, 30/11/2019, <https://reliefweb.int/map/mali/mali-qui-fait-quoi-o-3w-pr-sence-op-rationnelle-des-acteurs-humanitaires-novembre-2019> [consulté le 16/12/2019]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Mali : Rapport de situation*, 06/12/2019, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20de%20situation%20-%20Mali%20-%2006%20d%C3%A9c.%202019%20%281%29.pdf> [consulté le 16/12/2019]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Mali : Rapport de situation*, 13/09/2019, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20de%20situation%20-%20Mali%20-%2012%20sept.%202019.pdf> [consulté le 12/11/2019]

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Plan de réponse humanitaire - Mali*, 01/07/2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mli\\_plan\\_de\\_reponse\\_humanitaire\\_version\\_revisee\\_2019\\_0820\\_vf.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mli_plan_de_reponse_humanitaire_version_revisee_2019_0820_vf.pdf) [consulté le 12/11/2019]

Centre pour le dialogue humanitaire [HD], *Signature d'un accord humanitaire entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs ainsi que les chasseurs du cercle de Djenné dans la région de Mopti au Mali*, 02/08/2019, <https://www.hdcentre.org/fr/updates/signing-of-a-humanitarian-agreement-between-farmer-and-herder-communities-as-well-as-hunters-from-the-area-of-djenne-in-mali/> [consulté le 04/11/2019]

- CNEWS, *Mali : l'armée dément avoir exécuté trois touareg*, 27/04/2019, <https://www.cnews.fr/monde/2019-04-27/mali-larmee-dement-avoir-execute-trois-touareg-834722> [consulté le 05/11/2019]
- Comité international de la Croix-Rouge (CCIR), *Mali : le CICR s'inquiète de l'insécurité grandissante à Tombouctou, qui impacte aussi ses opérations*, 06/08/2019, <https://reliefweb.int/report/mali/mali-le-cicr-sinqui-te-de-lins-curit-grandissante-tombouctou-qui-impacte-aussi-ses-op> [consulté 04/11/2019]
- Confédération suisse, Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), *Focus Mali – Situation sécuritaire*, 07/09/2015, <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/mli/MLI-sicherheitslage-2015-f.pdf> [consulté le 12/11/2019]
- Confédération suisse, Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), *Note Mali – Situation sécuritaire [état au 14.03.2016]*, 14/03/2016, <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/mli/MLI-sicherheitslage-2016-f.pdf> [consulté le 21/12/2019]
- Département d'Etat américain, Bureau de la porte-parole, *Désignation comme terroristes par le département d'Etat islamique dans le Grand Sahara [EIGS] et Adnane Abou Walid al-Sahraoui*, 16/05/2018, <https://translations.state.gov/2018/05/16/designation-comme-terroristes-par-le-departement-detat-de-letat-islamique-dans-le-grand-sahara-eigs-et-adnane-abou-walid-al-sahraoui/> [consulté le 18/11/2019]
- Deutsche Welle (DW) (Anaki L.), *Le mandat de la Minusma renouvelé, l'Onu exigeante*, 28/06/2019, <https://www.dw.com/fr/le-mandat-de-la-minusma-renouvel%C3%A9-lonu-exigeante/a-49406830> [consulté le 12/12/2019]
- Encyclopaedia Britannica (Sexton E.), *Asymmetrical warfare*, 27/06/2014, <https://www.britannica.com/topic/asymmetrical-warfare> [consulté le 18/11/2019]
- European Council on Foreign Relations (ECFR), *Opération Barkhane*, 05/2019, [https://www.ecfr.eu/mena/sahel\\_mapping/operation\\_barkhane#menuarea](https://www.ecfr.eu/mena/sahel_mapping/operation_barkhane#menuarea) [consulté le 18/11/2019]
- European Union, External Action, *Politique de sécurité et de défense commune – Mission d'entraînement de l'Union Européenne [EUTM Mali]*, 13/06/2019, [http://eutmmali.eu/wp-content/uploads/2019/06/191306-EUTM\\_Mission\\_Factsheet\\_JUN19\\_FR-website.pdf](http://eutmmali.eu/wp-content/uploads/2019/06/191306-EUTM_Mission_Factsheet_JUN19_FR-website.pdf) [consulté le 05/11/2019]
- European Union, External action, *Politique de sécurité et de défense commune – Mission d'entraînement de l'Union Européenne [EUTM Mali]*, 22/05/2018, [http://eutmmali.eu/wp-content/uploads/2018/05/EUTM\\_Mission\\_Factsheet\\_Mai\\_FR.pdf](http://eutmmali.eu/wp-content/uploads/2018/05/EUTM_Mission_Factsheet_Mai_FR.pdf) [consulté le 05/11/2019]
- FDD's Long War Journal, *Analysis: Merger of al Qaeda groups threatens security in West Africa*, 18/03/2017, <http://www.longwarjournal.org/archives/2017/03/analysis-merger-of-al-qaeda-groups-threatens-security-in-west-africa.php> [consulté le 05/11/2019]
- Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Association malienne des droits de l'homme (AMDH), *Crimes de guerre au Nord-Mali*, 11/07/2012, <http://www.fidh.org/IMG/pdf/rapmali592f.pdf> [consulté le 11/11/2019]
- France 24, *Des dizaines de morts dans de nouvelles attaques dans le centre du Mali*, 18/06/2019, <https://www.france24.com/fr/20190618-mali-attaques-jihadistes-centre-41-morts-villages-gangafani-yoro> [consulté le 12/12/2019]
- France 24, *L'ONU appelle à redéployer sa mission dans le centre du Mali*, 07/06/2019, <https://www.france24.com/fr/20190607-mali-guterres-minusma-strategie-redeploiement-casques-bleus-mopti> [consulté le 25/11/2019]
- France 24, *Mali : démission du Premier ministre et du gouvernement après le regain de violences*, 19/04/2019, <https://www.france24.com/fr/20190419-mali-demission-premier-ministre-gouvernement-violences-peuls> [consulté le 12/12/2019]
- Secrétariat permanent du G5 Sahel, *Le G5 sahel*, 29/09/2015, <https://www.g5sahel.org/qui-sommes-nous/le-g5-sahel> [consulté le 18/11/2019]
- Gouvernement de la République du Mali, « *Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger* », 01/03/2015, <https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/Accord%20pour%20la%20Paix%20et%20la%20R%C3>

[%A9conciliation%20au%20Mali%20-%20Issu%20du%20Processus%20d%27Alger\\_0.pdf](#) [consulté le 10/12/2019]

Gouvernement de la République du Mali, *CH : Résultats Cadre Harmonise Novembre 2019 – Fiche de Communication, Tableau 5*, 12/12/2019, <https://fscluster.org/mali/document/ch-resultats-cadre-harmonise-novembre> [consulté le 15/12/2019]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – juillet à septembre 2019*, 10/10/2019, [https://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES\\_ANALYSE/2019/NA\\_2019-10-11\\_FR\\_S-ACHIK.pdf](https://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2019/NA_2019-10-11_FR_S-ACHIK.pdf) [consulté le 18/11/2019]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Vers un retour de l'ordre constitutionnel au Mali ?*, 18/04/2012, <http://www.grip.org/fr/node/582> [consulté le 18/11/2019]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'ouest Juillet à Septembre 2019*, 11/10/2019, [https://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES\\_ANALYSE/2019/NA\\_2019-10-11\\_FR\\_S-ACHIK.pdf](https://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2019/NA_2019-10-11_FR_S-ACHIK.pdf) [consulté le 18/11/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Cluster Protection*, 13/06/2019, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/69974> [consulté le 17/12/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Cluster Protection, CMP Mali: rapport sur les mouvements de population 31 mai 2019*, 13/06/2019, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/69974> [consulté le 12/11/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Cluster Protection, Rapport sur les mouvements de populations, 21/11/2019*, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rapport\\_cmp\\_21\\_novembre\\_2019.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rapport_cmp_21_novembre_2019.pdf) [consulté le 06/12/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Mali : La situation sécuritaire au Mali a atteint un seuil critique, avertit un expert des droits de l'homme des Nations unies après sa visite*, 02/12/2019, <https://reliefweb.int/report/mali/mali-la-situation-s-curitaire-au-mali-atteint-un-seuil-critique-avertit-un-expert-des> [consulté le 06/12/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Position du HCR sur les retours au Mali – Mise à jour II*, 31/07/2019, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=5d53c1084> [consulté le 06/12/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Procédures opérationnelles standardisées Monitoring de Protection Mai 2013*, 05/2013, [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/sops\\_monitoring\\_de\\_protection\\_rca.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/sops_monitoring_de_protection_rca.pdf) [consulté le 12/11/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Rapport mensuel de monitoring de protection n°10 – Octobre 2019*, 31/10/2019, <https://reliefweb.int/report/mali/rapport-mensuel-de-monitoring-de-protection-n-10-octobre-2019> [06/12/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Rapport mensuel de monitoring de protection n°12 – Décembre 2019*, 31/12/2019, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20mensuel%20de%20monitoring%20de%20protection%20n%C2%B012%20-%20D%C3%A9cembre%202019.pdf> [consulté le 06/01/2020]

Huffpost, *Qu'est-ce que la Katiba Macina, le groupe terroriste impliqué dans la prise d'otages ?*, 11/05/2019, [https://www.huffingtonpost.fr/entry/katiba-macina-jihad-mali-burkina-faso-otages-france\\_fr\\_5cd5a72ee4b0705e47db9d27](https://www.huffingtonpost.fr/entry/katiba-macina-jihad-mali-burkina-faso-otages-france_fr_5cd5a72ee4b0705e47db9d27) [consulté le 10/12/2019]

Human Rights Watch (HRW), *« Avant, nous étions des frères », Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali*, 07/12/2018, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali1218\\_web\\_fr\\_0.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali1218_web_fr_0.pdf) [consulté le 21/12/2019]

Human Rights Watch (HRW), *Mali – Evénements de 2019*, 14/01/2020, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2020/country-chapters/336808> [consulté le 15/01/2020]

Human Rights Watch (HRW), *Mali: Une vague de meurtres perpétrés par des groupes armés*, 05/04/2017, <https://www.hrw.org/fr/news/2017/04/05/mali-une-vague-de-meurtres-perpetres-par-des-groupes-armes> [consulté le 05/11/2019]

Institut d'études de sécurité (ISS) (Maïga I.), *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest – Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes*, 06/2016, [https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/WestAfricaReport17\\_FR.pdf](https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/WestAfricaReport17_FR.pdf) [consulté le 18/11/2019]

International Crisis Group (ICG), *Mali : la paix à marche forcée*, 22/05/2015, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/226-mali-an-imposed-peace-french.pdf> [consulté le 04/11/2019]

International Crisis Group (ICG), *Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?*, 28/05/2019, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/276-speaking-bad-guys-toward-dialogue-central-malis-jihadists> [consulté le 12/11/2019]

Jeune Afrique (Groga-Bada M.), *Nord-Mali : comment le MNLA a été chassé de Gao*, 04/07/2012, <http://www.jeuneafrique.com/140859/politique/nord-mali-comment-le-mnla-a-t-chass-de-gao/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique (Mihoubi S.), *Mali : un an après la signature de l'Accord d'Alger, quel avenir pour le Nord ?*, 20/06/2016, <http://www.jeuneafrique.com/334516/politique/mali-paix-ans-apres-signature-de-laccord-dalger/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, « *A bas la France !* » : *enquête sur le sentiment anti-français en Afrique*, 03/12/2019, <https://www.jeuneafrique.com/mag/863817/politique/a-bas-la-france-enquete-sur-le-sentiment-anti-francais-en-afrique/> [consulté le 18/12/2019]

Jeune Afrique, *L'opération militaire française au Mali et au Sahel en chiffres*, 19/05/2017, <http://www.jeuneafrique.com/depeches/440418/politique/operation-militaire-francaise-mali-sahel-chiffres/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : affrontements entre des islamistes et des touaregs dans le Nord*, 08/06/2012, <http://www.jeuneafrique.com/175718/politique/mali-affrontements-entre-des-islamistes-et-des-touaregs-dans-le-nord/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : au moins 25 soldats tués dans l'attaque de deux camps militaires dans le centre du pays*, 02/10/2019, <https://www.jeuneafrique.com/837339/politique/mali-25-soldat-tues-et-une-soixantaine-de-disparus-apres-une-attaque-dans-le-centre-du-pays/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : de nouveaux affrontements entre signataires de l'accord de paix dans la région de Kidal*, 12/07/2017, <http://www.jeuneafrique.com/456764/politique/mali-de-nouveaux-affrontements-entre-signataires-de-laccord-de-paix-region-de-kidal/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : l'armée dément avoir exécuté trois personnes dans le nord du pays*, 27/04/2019, <https://www.jeuneafrique.com/768222/politique/mali-larmee-dement-avoir-execute-trois-personnes-dans-le-nord-du-pays/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : l'Etat islamique revendique deux attaques meurtrières dans la région de Ménaka*, 03/11/2019, <https://www.jeuneafrique.com/851118/politique/mali-letat-islamique-revendique-deux-attaques-contre-larmee-malienne-et-un-convoi-francais-dans-la-region-de-menaka/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : le bilan de la double attaque de Boukessi et Mondoro s'alourdit*, 04/10/2019, <https://www.jeuneafrique.com/838290/politique/mali-le-bilan-de-la-double-attaque-de-boukessi-et-mondoro-reevalue-a-38-soldats-morts/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : les routes, pomme de discorde entre le Nord et le Sud*, 09/09/2019, <https://www.jeuneafrique.com/826895/societe/mali-les-routes-pomme-de-discorde-entre-le-nord-et-le-sud/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : Nord cherche Etat désespérément*, 21/03/2017, <http://www.jeuneafrique.com/mag/411434/politique/mali-nord-cherche-etat-desesperement/> [consulté le 18/11/2019]

- Jeune Afrique, *Mali : Sidi Mohamed Ag Icharach, le gouverneur de Kidal, fait son retour*, 24/08/2017, <http://www.jeuneafrique.com/468108/politique/mali-sidi-mohamed-aq-icharach-le-gouverneur-de-kidal-fait-son-retour/> [consulté le 18/11/2019]
- Jeune Afrique, *Mali : violences intercommunautaires meurtrières à Tombouctou*, 20/09/2019, <https://www.jeuneafrique.com/832112/politique/mali-violences-intercommunautaires-meurtrieres-a-tombouctou/> [consulté le 18/11/2019]
- Jeune Afrique, *Mali : attaque meurtrière sur un poste frontière près du Burkina Faso*, 20/05/2019, <https://www.jeuneafrique.com/777405/politique/mali-attaque-meurtriere-sur-un-poste-frontiere-pres-du-burkina-faso/> [consulté le 18/09/2019]
- Jeune Afrique, *Mali : le nouveau gouvernement de Boubou Cissé dévoilé*, 05/05/2019, <https://www.jeuneafrique.com/771068/politique/mali-le-nouveau-gouvernement-de-boubou-cisse-devoile/> [consulté le 18/09/2019]
- Jeune Afrique, *Un « dialogue national inclusif » au Mali : comment, avec qui et pour quoi faire ?*, 10/10/2019, <https://www.jeuneafrique.com/840846/politique/un-dialogue-national-inclusif-au-mali-comment-avec-qui-et-pour-quoi-faire/> [consulté le 18/11/2019]
- Koaci, *Mali : Le FLM d'Amadou Kouafa diffuse sa première vidéo et menace la France et ses alliés*, 19/05/2016, <http://koaci.com/mali-damadou-kouafa-diffuse-premiere-video-menace-france-allies-98611.html> [consulté le 14/11/2019]
- L'Express [Hugeux V.], *La France dans le piège malien*, 05/05/2018, [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/la-france-dans-le-piege-malien\\_2005524.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/la-france-dans-le-piege-malien_2005524.html) [consulté le 18/11/2019]
- L'Obs, *Mali : des chasseurs traditionnels dozos tuent 37 habitants d'un village peul*, 02/01/2019, <https://www.nouvelobs.com/monde/afrique/20190102.OBS7844/mali-des-chasseurs-traditionnels-dozos-tuent-37-habitants-d-un-village-peul.html> [consulté le 18/11/2019]
- La Croix, *Au Mali, les Français frappent les islamistes d'Ansarul Islam*, 01/05/2017, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Les-Francais-frappent-islamistes-d-Ansarul-Islam-Mali-2017-05-01-1200843688> [consulté 19/11/2019]
- La Croix, *Mali : nettement distancé par « IBK », le chef de l'opposition appelle à un « large front démocratique »*, 03/08/2018, <https://www.la-croix.com/Monde/Mali-nettement-distance-IBK-chef-opposition-appelle-large-front-democratique-2018-08-03-1300959626> [consulté le 19/11/2019]
- La Croix, *Un militaire français tué au Mali par un engin explosif*, 02/11/2019, <https://www.la-croix.com/France/militaire-francais-tue-Mali-engin-explosif-2019-11-02-1301058078> [consulté le 19/11/2019]
- La Libre, *Afrique de l'Ouest : 220 militaires français de plus pour Barkhane*, 14/01/2020, <https://afrique.lalibre.be/45524/afrique-de-louest-220-militaires-francais-de-plus-pour-barkhane/> [consulté le 14/01/2020]
- La Libre, *Attaque au Mali : 41 morts selon l'ONU, renforts de l'armée*, 20/06/2019, <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/attaque-au-mali-41-morts-selon-l-onu-renforts-de-l-armee-5d0ac0099978e277965931fc> [consulté le 19/11/2019]
- La Libre, *Mali : 38 civils tués dans de nouvelles attaques, l'armée victime d'une embuscade*, 18/06/2019, <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/mali-38-civils-tues-dans-de-nouvelles-attaques-l-armee-victime-d-une-embuscade-5d0958b6d8ad580bf065a09c> [consulté le 19/11/2019]
- La Libre, *Mali : le président Ibrahim Boubacar Keïta réélu avec 67,17% des voix*, 16/08/2018, <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/mali-le-president-ibrahim-boubacar-keita-reelu-avec-67-17-des-voix-5b75540f5532692548b73105> [consulté le 19/11/2019]
- Le Figaro, *Centre du Mali : 14 morts, 24 blessés dans l'explosion d'une mine*, 03/09/2019, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/centre-du-mali-au-moins-huit-passagers-d-un-autocar-tues-dans-l-explosion-d-une-mine-20190903> [consulté le 19/11/2019]

Le Figaro, *Mali : Ibrahim B. Keita élu avec 77,61% des voix*, 15/08/2013, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/08/15/97001-20130815FILWWW00077-mali-ibrahim-b-keita-elue-avec-7761.php> [consulté le 19/11/2019]

Le Figaro, *Mali : le bilan de l'attaque à la frontière nigérienne monte à 30 soldats tués*, 19/11/2019, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/mali-le-bilan-de-l-attaque-a-la-frontiere-nigerienne-monte-a-30-soldats-tues-20191119> [consulté le 19/11/2019]

Le Figaro, *Mali: deux soldats tués et sept autres blessés par l'explosion d'une mine artisanale*, 03/12/2019, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/mali-deux-soldats-tues-et-sept-autres-bleses-par-l-explosion-d-une-mine-artisanale-20191203> [consulté le 10/12/2019]

Le Monde (Bozonnet C., Guibert N.), *Un important chef djihadiste « probablement » tué par l'armée française au Mali*, 23/11/2018, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/23/un-important-chef-djihadiste-probablement-tue-par-l-armee-francaise-au-mali\\_5387870\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/23/un-important-chef-djihadiste-probablement-tue-par-l-armee-francaise-au-mali_5387870_3212.html) [consulté le 19/11/2019]

Le Monde diplomatique, *Regain d'insécurité au Mali*, 31/06/2019, <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/mali-insecurite> [consulté le 19/11/2019]

Le Monde, *Au Mali, le sentiment antifrançais gagne du terrain*, 11/01/2020, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/10/au-mali-le-sentiment-anti-francais-gagne-du-terrain\\_6025466\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/10/au-mali-le-sentiment-anti-francais-gagne-du-terrain_6025466_3212.html) [consulté le 14/01/2019]

Le Monde, *Burkina Faso : confessions d'un ancien djihadiste*, 11/12/2017, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/10/confessions-d-un-djihadiste-du-burkina-vu-ce-que-font-les-forces-de-securite-a-nos-parents-je-ne-regretterai-jamais-leur-mort\\_5227587\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/10/confessions-d-un-djihadiste-du-burkina-vu-ce-que-font-les-forces-de-securite-a-nos-parents-je-ne-regretterai-jamais-leur-mort_5227587_3212.html) [consulté le 19/11/2019]

Le Monde, *Mali : 21 militaires maliens tués dans l'attaque du camp militaire de Dioura*, 17/03/2019, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/17/mali-lourd-bilan-apres-l-attaque-d-un-camp-militaire\\_5437376\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/17/mali-lourd-bilan-apres-l-attaque-d-un-camp-militaire_5437376_3212.html) [consulté le 19/11/2019]

Le Monde, *Mali : attaque contre un camp militaire dans le nord du pays*, 27/01/2018, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/27/mali-attaque-contre-un-camp-militaire-dans-le-nord-du-pays\\_5248112\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/27/mali-attaque-contre-un-camp-militaire-dans-le-nord-du-pays_5248112_3212.html) [consulté le 19/11/2019]

Le Pays (Togola F.) via Maliactu, *Mali : Crise intercommunautaire au centre du Mali : L'accord trouvé entre les parties prenantes, en phase de se dégrader*, 05/09/2018, <https://maliactu.net/mali-crise-intercommunautaire-au-centre-du-mali-laccord-trouve-entre-les-parties-prenantes-en-phase-de-se-degrader/> [consulté le 20/11/2019]

Le Point (Dubois O.), *Mali : la guerre dans un imbroglio de milices*, 28/03/2019, [https://www.lepoint.fr/afrique/mali-la-guerre-dans-un-imbroglio-de-milices-28-03-2019-2304521\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/mali-la-guerre-dans-un-imbroglio-de-milices-28-03-2019-2304521_3826.php) [consulté le 20/11/2019]

Le Point (Dubois O.), *Mali-Youssouf Toloba : « Notre mouvement cible les malfaiteurs, pas une ethnie »*, 12/12/2018, [https://www.lepoint.fr/afrique/mali-youssouf-toloba-notre-mouvement-cible-les-malfaiteurs-pas-une-ethnie-12-12-2018-2278819\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/mali-youssouf-toloba-notre-mouvement-cible-les-malfaiteurs-pas-une-ethnie-12-12-2018-2278819_3826.php) [consulté le 20/11/2019]

Le Point, *Centre du Mali : les attaques se multiplient*, 19/06/2019, [https://www.lepoint.fr/afrique/centre-du-mali-les-attaques-se-multiplient-19-06-2019-2319732\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/centre-du-mali-les-attaques-se-multiplient-19-06-2019-2319732_3826.php) [consulté le 17/12/2019]

Le Point, *Mali : 41 militaires français ont été tués dans les opérations Serval et Barkhane*, 26/11/2019, [https://www.lepoint.fr/monde/mali-41-militaires-francais-ont-ete-tues-dans-les-operations-serval-et-barkhane-26-11-2019-2349661\\_24.php](https://www.lepoint.fr/monde/mali-41-militaires-francais-ont-ete-tues-dans-les-operations-serval-et-barkhane-26-11-2019-2349661_24.php) [consulté le 06/12/2019]

Le Point, *Mali : Minusma et Barkhane en difficulté, spectre des Russes en vue*, 11/10/2019, [https://www.lepoint.fr/afrique/mali-minusma-et-barkhane-en-difficulte-spectre-des-russes-en-vue-11-10-2019-2340706\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/mali-minusma-et-barkhane-en-difficulte-spectre-des-russes-en-vue-11-10-2019-2340706_3826.php) [consulté le 20/11/2019]

Le Point, *Militaires français tués au Mali : un hommage lundi aux Invalides*, 27/11/2019, [https://www.lepoint.fr/societe/mali-treize-militaires-francais-tues-dans-l-accident-de-deux-helicopteres-26-11-2019-2349536\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/mali-treize-militaires-francais-tues-dans-l-accident-de-deux-helicopteres-26-11-2019-2349536_23.php) [consulté le 06/12/2019]

Le Point, *Centre du Mali : les attaques se multiplient*, 19/06/2019, [https://www.lepoint.fr/afrique/centre-du-mali-les-attaques-se-multiplient-19-06-2019-2319732\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/centre-du-mali-les-attaques-se-multiplient-19-06-2019-2319732_3826.php) [consulté le 18/08/2019]

Le Républicain via aBamako, *Processus de paix au Mali : La CMA et la Plateforme signent une trêve de 15 jours*, 24/08/2017, <http://news.abamako.com/h/168759.html> [consulté le 06/12/2019]

Le Soir, *Attaque « terroriste » au Mali : 53 soldats et un civil tués*, 02/11/2019, <https://plus.lesoir.be/257842/article/2019-11-02/attaque-terroriste-au-mali-53-soldats-et-un-civil-tues> [consulté le 19/11/2019]

Libération, *Au Mali, nouveau carnage dans un village dogon*, 13/06/2019, [https://www.liberation.fr/planete/2019/06/10/au-mali-nouveau-carnage-dans-un-village-dogon\\_1732850](https://www.liberation.fr/planete/2019/06/10/au-mali-nouveau-carnage-dans-un-village-dogon_1732850) [consulté le 18/11/2019]

Liberté Algérie (Benyoub D.), *Mali : les signataires s'accordent une nouvelle trêve*, 10/09/2017, <https://www.liberte-algerie.com/international/mali-les-signataires-saccordent-une-nouvelle-treuve-277004> [consulté le 06/12/2019]

Maliactu, *Mali : Al Qaida s'excuse d'avoir tué des civils au Mali*, 16/09/2019, <https://maliactu.net/mali-al-qaida-sexcuse-davoir-tue-des-civils-au-mali/> [19/11/2019]

Maliactu, *Mali : grogne sociale : Le régime ébranlé par les révoltes ... des routes !*, 16/09/2019, <https://maliactu.net/mali-grogne-sociale-le-regime-ebbranle-par-les-revoltes-des-routes/> [consulté le 19/11/2019]

Maliactu, *Mali : MENAKA : braquage de l'ONG ACTED*, 31/10/2019, <https://maliactu.net/mali-menaka-braquage-de-long-acted/> [consulté le 19/11/2019]

Maliactu, *Mali : Dan Na Amassagou ciblé une deuxième fois par l'armée malienne*, 06/09/2019, <https://maliactu.net/mali-dan-na-amassagou-cible-une-deuxieme-fois-par-larmee-malienne/> [consulté le 18/09/2019]

MaliJet, *Les résolutions du dialogue national inclusif en débat sur radio klédu : opposition et majorité s'accordent sur la nécessité de sauver le Mali*, 08/01/2020, <https://malijet.com/actualite-politique-au-mali/237726-les-resolutions-du-dialogue-national-inclusif-en-debat-sur-radio.html> [consulté le 10/01/2020]

Maliweb (Togola M.), *Global Fire Power 2019: Le Mali classé deuxième puissance militaire de la CEDEAO*, 10/03/2019, <https://www.maliweb.net/armee/global-fire-power-2019-le-mali-classe-deuxieme-puissance-militaire-de-la-cedeao-2807645.html> [consulté le 12/11/2019]

Médecins du monde, *Suspension temporaire des activités de Médecins du Monde à Menaka, s.d.*, <https://medecinsdumonde.be/articles/suspension-temporaire-des-activites-de-medecins-du-monde-a-menaka#undefined> [consulté le 12/11/2019]

MINUSMA, *Effectifs de la MINUSMA (Décembre 2019)*, 10/2019, <https://minusma.unmissions.org/effectifs> [consulté le 10/12/2019]

MINUSMA, *Point de presse de la MINUSMA*, 29/08/2019, <https://minusma.unmissions.org/point-de-presse-de-la-minusma-du-29-aout-2019> [consulté le 12/11/2019]

MINUSMA, *Publication du rapport final de l'enquête sur les atteintes sérieuses aux droits de l'homme commises lors de l'attaque du village de Sobane Da, le 9 juin 2019*, 08/08/2019, <https://minusma.unmissions.org/publication-du-rapport-final-de-l%2E%80%99enqu%C3%A4te-sur-les-atteintes-s%C3%A9rieuses-aux-droits-de-l%2E%80%99homme-commises> [consulté le 12/11/2019]

MINUSMA, *Rapport sur les atteintes sérieuses aux droits de l'homme commises lors de l'attaque du village de Sobane Da [région de Mopti] le 9 juin 2019*, 09/06/2019, [https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/mali\\_rapport\\_sobane\\_da\\_final\\_version\\_07.08.2018\\_15.45.pdf](https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/mali_rapport_sobane_da_final_version_07.08.2018_15.45.pdf) [consulté le 12/11/2019]

Mondafrique (Kaba Diané S.), *Mali, 3000 djihadistes se jouent de 30000 soldats*, 28/07/2018, <https://mondafrique.com/au-mali-3-000-djihadistes-se-jouent-de-30-000-soldats/> [consulté le 20/11/2019]

Médecins sans frontières (MSF), *La crise humanitaire au mali en 5 questions*, 12/07/2019, <https://www.msf-azg.be/fr/news/la-crise-humanitaire-au-mali-en-5-questions> [consulté le 12/11/2019]

- Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali [S/2017/271]*, 30/03/2017, <http://reliefweb.int/report/mali/rapport-du-secr-taire-g-n-ral-sur-la-situation-au-mali-s2017271> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 [2017] du Conseil de sécurité sur le Mali*, 09/08/2018, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1823299.DOC.pdf> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *La situation au Mali*, 01/10/2019, p. 11, <https://undocs.org/fr/S/2019/782> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport du Secrétaire général*, 25/09/2018, <https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/n1829039.pdf> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport final, du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 [2017] du Conseil de sécurité sur le Mali et reconduit par la résolution 2432 [2018]*, 07/08/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/636> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 26/03/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/262> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 31/05/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/454> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 01/10/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/782> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 30/12/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/983> [consulté le 06/01/2020]
- Nations unies, Onu info, *Mali : la MINUSMA reste la mission des Nations Unies la plus dangereuse*, 06/12/2019, <https://news.un.org/fr/story/2019/12/1057751> [consulté le 12/12/2019]
- Nations unies, *Section de la cartographie, MINUSMA Deployment December 2019*, 12/12/2019, <https://www.un.org/Depts/Cartographic/map/dpko/MINUSMA.pdf> [consulté le 16/12/2019]
- Nations unies, *Violations graves des droits de l'enfant dans des situations de conflits armés*, 30/06/2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/violations\\_graves\\_des\\_droits\\_de\\_lenfant\\_jan-sept\\_2019.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/violations_graves_des_droits_de_lenfant_jan-sept_2019.pdf) [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Lettre datée du 6 août 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, 07/08/2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S\\_2019\\_636\\_F.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2019_636_F.pdf) [consulté le 18/10/2019]
- Orient XXI, *Au Sahel, la flambée des sentiments anti-français*, 14/11/2019, <https://orientxxi.info/magazine/au-sahel-la-flambee-des-sentiments-antifrancais,3406> [consulté le 18/12/2019]
- Radio France internationale (RFI) (Chanda T.), *Les grandes dates de la crise malienne*, 23/07/2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130719-mali-presidentielle-dates-chronologie-crise> [consulté le 12/11/2019]
- Radio France internationale (RFI) (Jouve A.), *[Repères] Forces et groupes armés au Mali : qui est qui ?*, 24/03/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20160318-echiquier-malien-groupes-armes-azawad-aqmi-fama> [consulté le 12/11/2019]
- Radio France internationale (RFI), *Mali : Boubou Cissé annonce des renforts à Mopti*, 06/07/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190706-mali-boubou-cisse-annonce-renforts-mopti> [consulté le 12/11/2019]
- Radio France internationale (RFI), *Mali : la criminalité à Tombouctou inquiète les agences humanitaires de l'ONU*, 27/09/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190927-mali-ocha-humanitaire-onu-hausse-criminalite-tombouctou> [consulté le 13/11/2019]
- Radio France internationale (RFI), *Accords entre groupes armés : baisse de la tension à la frontière Mali-Mauritanie*, 30/07/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190730-mali-mauritanie-baisse-tension-frontiere-groupes-armes-affrontements> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Accords entre groupes armés: baisse de la tension à la frontière Mali-Mauritanie*, 30/07/2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190730-mali-mauritanie-baisse-tension-frontiere-groupes-armes-affrontements> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Drapeaux maliens brûlés à Kidal : la guerre des symboles entre MNLA et HCUA*, 19/07/2019, <https://www.jeuneafrique.com/805084/politique/drapeaux-maliens-brules-a-kidal-la-guerre-des-symboles-entre-mnla-et-hcua/> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Etat des routes au Mali : la corruption comme cause principale pour une ONG*, 30/08/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190830-etat-routes-mali-corruption-cause-principale-plcc-dembele> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *L'accord de paix pour le nord du Mali officiellement ratifié*, 20/06/2015, <http://www.rfi.fr/afrique/2min/20150620-mali-signature-accord-paix-bamako-cma-azawad> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : l'influent imam Mahmoud Dicko lance un mouvement politique*, 08/09/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190908-mali-imam-mahmoud-dicko-cmas-lance-mouvement-> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : l'insécurité complique de plus en plus le travail des ONG à Ménaka*, 26/08/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190826-mali-menaka-ong-insecurite-medecins-monde-angeliki-dimou> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : la paix dans le Nord passe aussi par la Mauritanie*, 27/10/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20191027-mali-mauritanie-groupes-armes-lerneb-tombouctou> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : le MNLA évincé de son dernier bastion d'Ansongo*, 12/07/2012, <http://www.rfi.fr/afrique/20120712-mali-le-mnla-evince-son-dernier-bastion-ansongo> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : le MSA intègre la plateforme des mouvements armés du Nord*, 14/07/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190714-mali-msa-mouvement-azawad-plateforme-mouvements-armes-nord> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : manifestation de soutien de dogons à la milice Dan Nan Ambassagou*, 13/09/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190913-mali-manifestation-soutien-dogons-milice-dan-nan-ambassagou> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali: à Gao, coup d'envoi des patrouilles mixtes pour sécuriser le Nord*, 24/02/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170224-mali-gao-coup-envoi-patrouilles-mixtes-nord-plateforme-azawad-moc> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali: qui est Dan Nan Ambassagou, la milice accusée du massacre d'Ogossagou?*, 25/03/2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190325-mali-milice-dan-nan-ambassagou-milice-accusee-massacre-ogossagou> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Massacre au Mali : IBK remplace son état-major et dissout la milice dogon*, 24/03/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190324-mali-consternation-secours-massacre-centre-peuls-ogossagou> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Négociations Touaregs-Etat malien : accord officiellement signé à Ouagadougou*, 18/06/2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130618-negociations-touaregs-mali-accord-signe-ouagadougou-mnla-azawad-hcua> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Nord du Mali : le mouvement pour la réhabilitation des routes se poursuit*, 11/09/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190911-mali-menaka-tombouctou-rehabilitation-routes-bitumage> [consulté le 12/11/2019]

Région de Mopti, Mali, *Accord humanitaire entre les communautés d'agriculteurs, d'éleveurs et les chasseurs dozones du cercle de Djenné*, 01/08/2019, <https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2019/08/Accord-humanitaire-entre-les-communautés-dagriculteurs-déleveurs-et-les-chasseurs-dozones-du-cercle-de-Djenné-1er-août-2019.pdf> [consulté le 12/11/2019]

- République française, *Ministère des Armées, Dossier de presse Opération Barkhane*, 07/2019, [http://www.defense.gouv.fr/content/download/492362/8406707/20170519\\_NP\\_EMA%20CABCOM\\_Dossier-de-Presse-Barkhane%20valid%C3%A9.pdf](http://www.defense.gouv.fr/content/download/492362/8406707/20170519_NP_EMA%20CABCOM_Dossier-de-Presse-Barkhane%20valid%C3%A9.pdf) [consulté le 12/11/2019]
- République française, *Ministère des Armées, Opération Barkhane*, 26/11/2019, <https://www.defense.gouv.fr/operations/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane> [consulté le 06/12/2019]
- Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), *Mali : situation alimentaire et nutritionnelle 2019-20*, 12/2019, <http://www.food-security.net/document/mali-situation-alimentaire-et-nutritionnelle-2019-20/> [consulté le 06/01/2020]
- Reuters, *Al Qaeda affiliate claims deadly attack on Malian army*, 08/10/2019, <https://www.reuters.com/article/us-mali-security/al-qaeda-affiliate-claims-deadly-attack-on-malian-army-idUSKBN1WN20N?feedName=worldNews&feedType=RSS> [consulté le 21/11/2019]
- Revue Militaire Belge, *MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies*, 06/05/2019, [http://www.irsd.be/website/images/livres/rmb/18/ed\\_18\\_art\\_23.pdf](http://www.irsd.be/website/images/livres/rmb/18/ed_18_art_23.pdf) [consulté le 06/12/2019]
- Radio-télévision belge de la Fédération Wallonie-Bruxelles (RTBF), *Mali: deux soldats tués et six blessés par un engin explosif dans le centre*, 03/11/2019, [https://www.rtf.be/info/monde/detail\\_mali-deux-soldats-tues-et-six-blesses-par-un-engin-explosif-dans-le-centre?id=10357113](https://www.rtf.be/info/monde/detail_mali-deux-soldats-tues-et-six-blesses-par-un-engin-explosif-dans-le-centre?id=10357113) [consulté le 20/11/2019]
- Sahel 2r3s (Pigné J., Rouppert B.), *Retour sur le Rapport publié par HD Centre, d'Adam THIAM, Mars 2017*, 08/06/2017, <https://medium.com/@Sahel2R3S/paris-juin-2017-2feb4282615a> [consulté le 06/12/2019]
- Sahel-Elite, *Mali – Communiqué de la Coordination des Mouvements de l'Entente [CME] : Déclaration du 1er Congrès ordinaire*, 13/05/2018, <https://httpsahel-elite.com/2018/05/13/mali-communique-de-la-coordination-des-mouvements-de-lentente-cme-declaration-du-1er-congres-ordinaire/> [consulté le 12/11/2019]
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), *Impacts des groupes armés sur les populations au Nord et au Centre du Mali*, 10/2019, [https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-11/1910\\_sipri\\_report\\_impacts\\_des\\_groupes\\_armes\\_sur\\_les\\_populations\\_au\\_nord\\_et\\_au\\_centre\\_du\\_mali.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-11/1910_sipri_report_impacts_des_groupes_armes_sur_les_populations_au_nord_et_au_centre_du_mali.pdf) [consulté le 13/11/2019]
- Studio Tamani via Maliweb, *Mise en œuvre de l'accord d'Alger: les MOC de Kidal et Tombouctou « bientôt opérationnels »*, 13/04/2018, <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/politique/15757-processus-de-paix-le-moc-de-tombouctou-installe> <https://www.maliweb.net/la-situation-politique-et-securitaire-au-nord/mise-en-oeuvre-de-laccord-dalger-les-moc-de-kidal-et-tombouctou-bientot-operationnels-2750748.html> [consulté le 13/11/2019]
- Studio Tamani, *Processus de Paix : le MOC de Tombouctou installé*, 26/05/2018, <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/politique/15757-processus-de-paix-le-moc-de-tombouctou-installe> [consulté le 13/10/2019]
- Studio Tamani, *Attaque à Sokolo : « 20 gendarmes maliens et quatre présumés jihadistes morts »*, 26/04/2018, <https://www.studiotamani.org/index.php/politique/15757-processus-de-paix-le-moc-de-tombouctou-installe> [consulté le 13/11/2019]
- The Carter Center, *Rapport de l'Observateur indépendant – Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger*, 16/09/2019, [https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/peace/conflict\\_resolution/mali-independent-observer-report-french-sept-2019.pdf](https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/peace/conflict_resolution/mali-independent-observer-report-french-sept-2019.pdf) [consulté le 20/12/2019]
- The Carter Center, *Rapport de l'Observateur indépendant – Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger*, 21/01/2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali-independent-observer-report-fr-jan-2020.pdf> [consulté le 22/01/2020]
- TV5 Monde, *Mali : le « dialogue national inclusif » boycotté par l'opposition*, 15/12/2019, <https://afrique.tv5monde.com/information/mali-le-dialogue-national-inclusif-boycotte-par-lopposition> [consulté le 20/12/2019]
- José Luengo-Cabrera @J\_LuengoCabrera, *Mali: reported fatalities* [Twitter post], 14/01/2020, [https://twitter.com/J\\_LuengoCabrera/status/1217209973861769218](https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1217209973861769218) [consulté le 18/11/2019]

United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF), *Fortes hausses des actes de violence graves commis contre les enfants au Mali, l'UNICEF avertit*, 13/08/2019, <https://reliefweb.int/report/mali/forte-hausse-des-actes-de-violence-graves-commis-contre-les-enfants-au-mali-l-unicef> [consulté le 13/11/2019]

United States Department of State (USDOS), *Country Report on Human Rights Practices 2018 – Mali*, 13/03/2019, <https://www.ecoi.net/en/document/2004170.html> [consulté le 18/11/2019]

Voice of America (VOA), *Des soldats maliens à Kidal pour des patrouilles mixtes*, 05/05/2018, <https://www.voafrique.com/a/des-soldats-maliens-%C3%A0-kidal-pour-des-patrouilles-mixtes/4381208.html> [consulté le 18/11/2019]

Voice of America (VOA), *Du matériel de la mission de l'ONU pillé par des manifestants à Sévaré*, 12/10/2019, <https://www.voafrique.com/a/du-mat%C3%A9riel-de-la-mission-de-l-onu-pill%C3%A9-par-des-manifestants-%C3%A0-s%C3%A9var%C3%A9/5121446.html> [consulté le 18/11/2019]

Wikimedia, *Regions of Mali 2016.png, s.d.*, [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Regions\\_of\\_Mali\\_2016.png](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Regions_of_Mali_2016.png) [consulté le 13/11/2019]